

Site Natura 2000 – FR5402008

« Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

COPIL – 5 mars 2020 – Saint-Germain-de-Lusignan



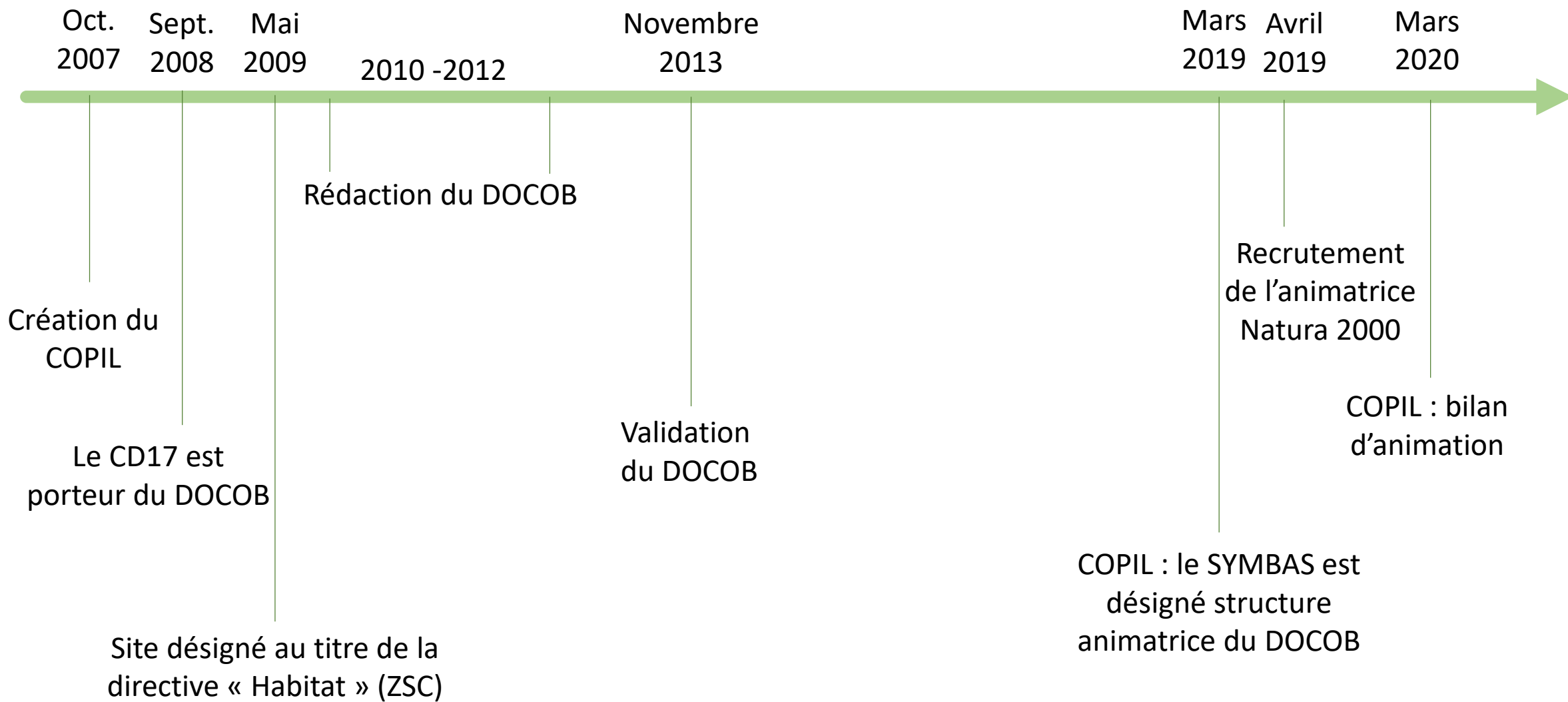


## ORDRE DU JOUR :

- ❖ Historique de l'animation du site Natura 2000
- ❖ Rappel succinct des éléments du DOCOB
- ❖ Bilan financier et temporel de l'animation
- ❖ Etat d'avancement des actions du DOCOB
  - ❖ Présentation du PPG du bassin de la Seugne par le technicien rivière du SYMBAS
- ❖ Zoom sur les chartes et contrats Natura 2000
  - ❖ Proposition de modification des chartes Natura 2000
- ❖ Synthèse des évaluations d'incidences
- ❖ Programme prévisionnel pour 2020
- ❖ Questions diverses



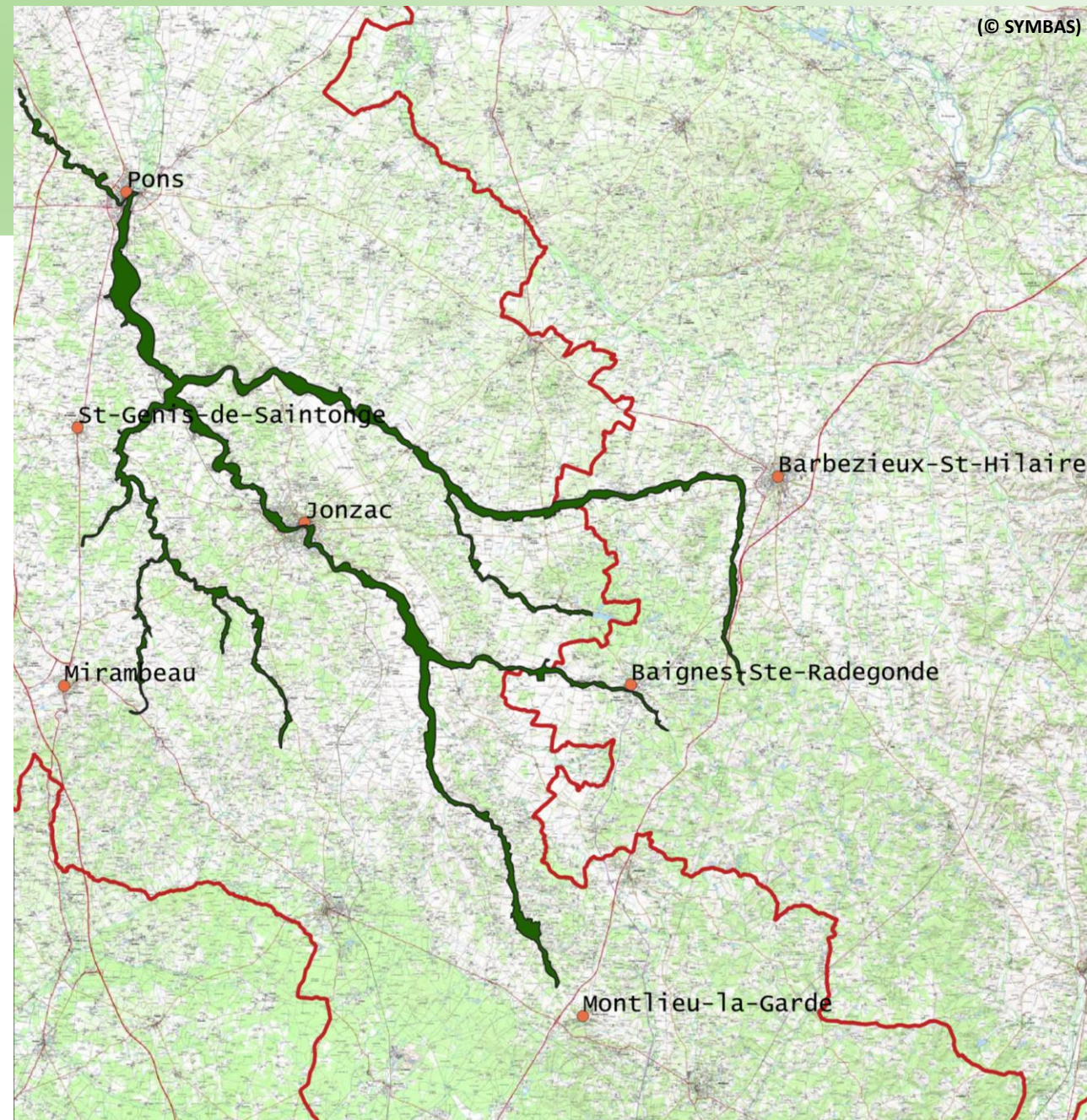
# Historique





# Le site Natura 2000 « Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » (FR5402008)

- **Une zone spéciale de conservation (ZSC)** -> directive « Habitats, faune, flore » (1992)
- **4 342 ha** (pleine alluviale de la Seugne et ses affluents)
- *« Il s'agit pour l'essentiel de cours d'eau lents à nombreux méandres et ramifications isolants des îlots boisés peu accessibles à l'homme et bordés de forêts alluviales bien développées, à structure hétérogène. »*
- **2 départements** (Charente-Maritime et Charente)
- 3 Pays (Sud-Charente ; Haute-Saintonge ; Saintonge Romane)
- 3 CDC (CDC des 4B ; CDC de la Haute-Saintonge; CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole)
- **65 communes** (56 en Charente-Maritime ; 9 en Charente)





# Un site d'une importante richesse biologique où est présent ou potentiellement présent 23 espèces d'intérêt communautaire (annexe II de la Directive « Habitat ») !!



Grand rhinolophe et 8 autres espèces de chiroptères



Loutre d'Europe



Vison d'Europe - **Espèce prioritaire**



Cistude d'Europe



Sonneur à ventre jaune



Chabot commun



Lamproie de Planer



Cordulie à corps fin



Gomphe de Graslin



Agrion de Mercure



Lucane cerf-volant



Rosalie des Alpes - **Espèce prioritaire**



Fadet des laïches



Cuivré des marais



Damier de la Succise



# Un site d'une importante richesse biologique ... 15 habitats d'intérêt communautaire





# Impactés par des pressions ...

## Pressions : eau et hydrosystème

- Déficit hydrique estival sévère (causes naturelles et anthropiques)
- Qualité des eaux dégradée
- Obstacles à la continuité écologique





# Impactés par des pressions

## Pressions : eau et hydros

- Déficit hydrique estival sévère
- Qualité des eaux dégradée
- Obstacles à la continuité écologique

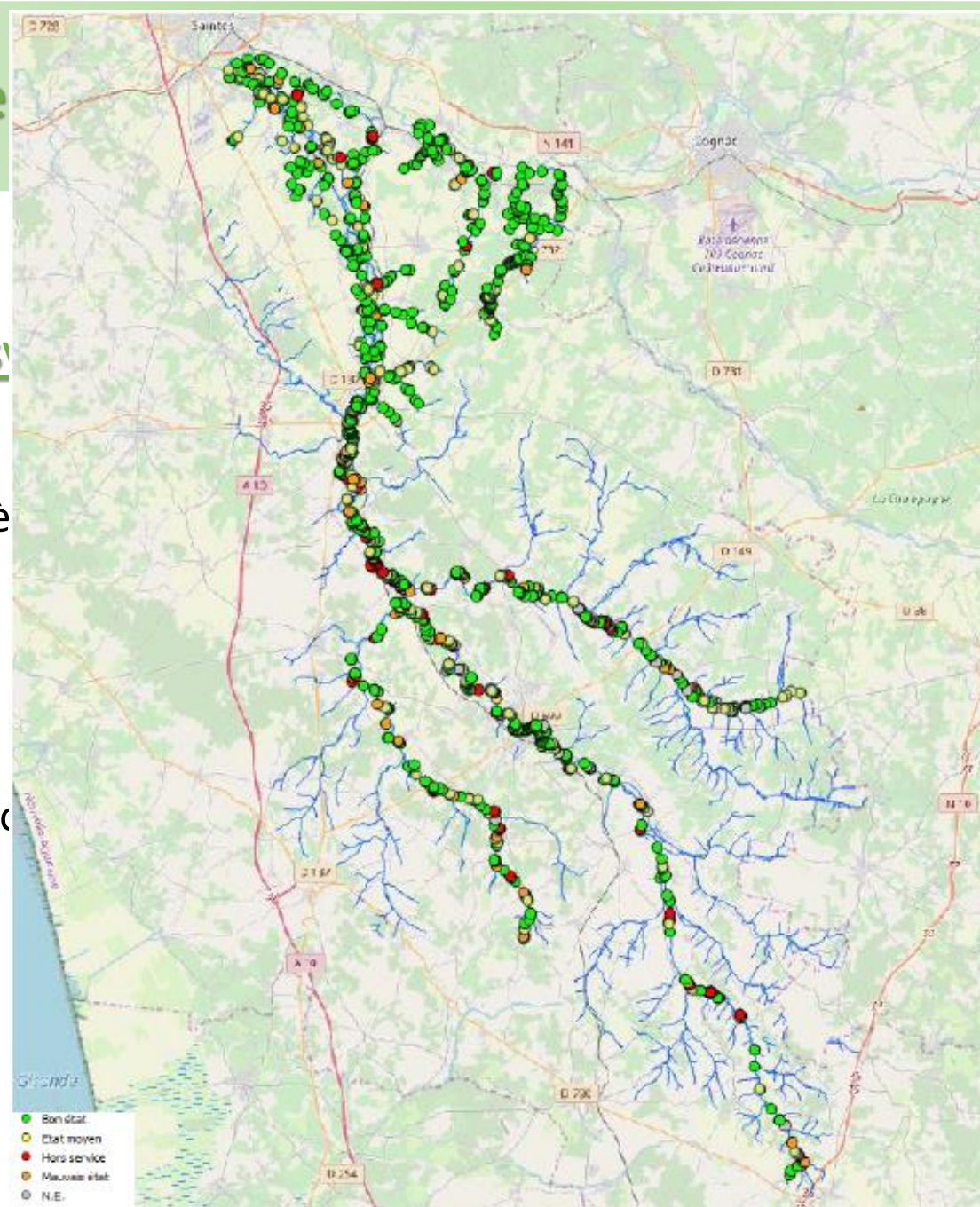


Figure 285 : Etat des ouvrages sur les cours d'eau étudiés [Source SEGI]



Assec sur la Seugne (© Atelier BKM)



Désherbage chimique (© SYMBAS)



Discontinuité biologique (© SYMBAS)



# Impactés par des pressions ...

## Pressions : socio-économiques

- Activité agricole dominante
- Maintien difficile de l'élevage
- Populiculture
- La Seugne, espaces de loisirs variés liés à l'eau



Vue aérienne (© V. Sabadel - CDCHS)



Peupleraie (© Atelier BKM)



Activité de canoë (© Atelier BKM)



## Détermination d'objectifs pour limiter ces pressions ...

Maintenir les habitats et espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation

Encourager une gestion des espaces agricoles favorable à la biodiversité

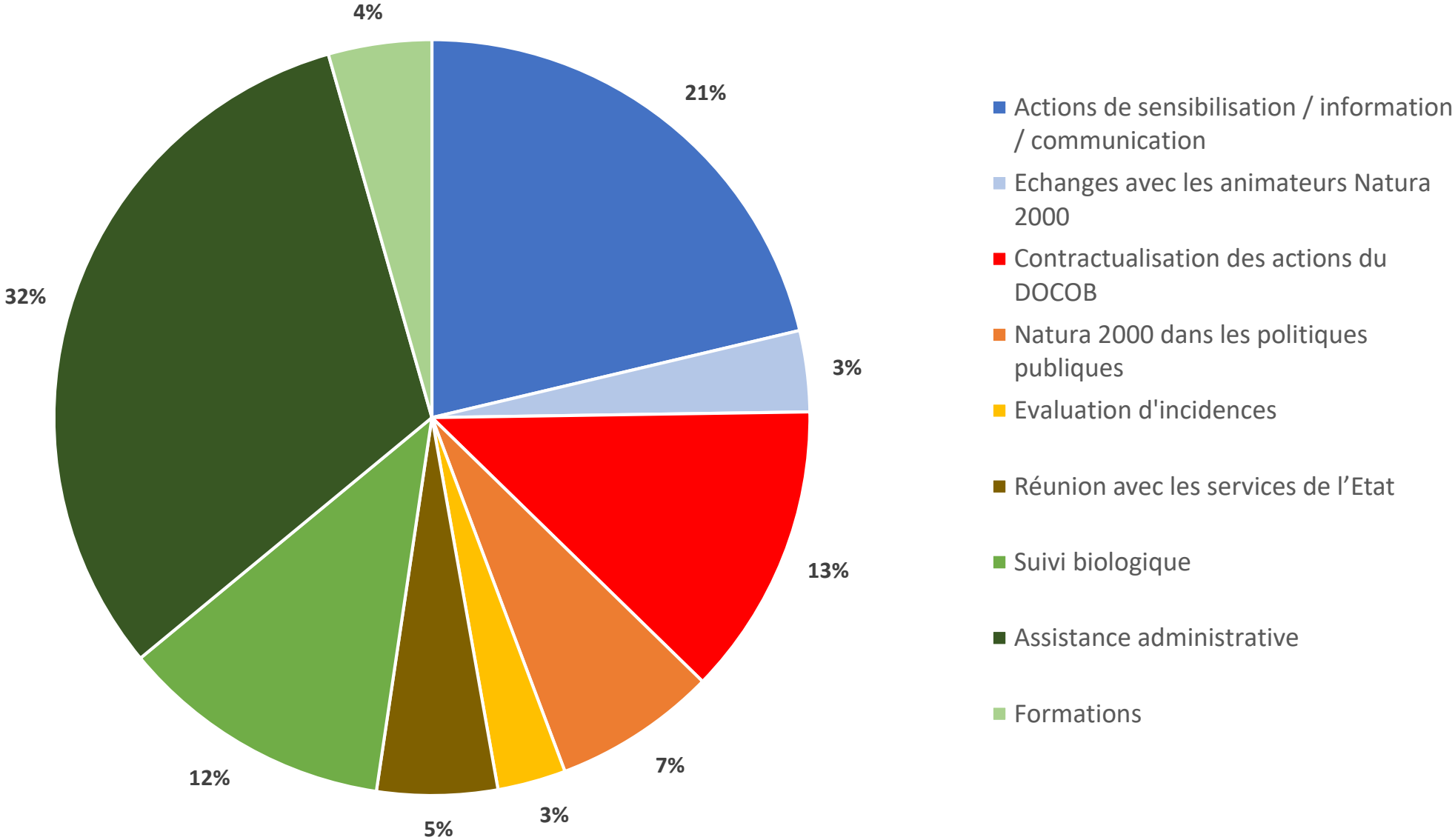
Maintenir les boisements et milieux associés et favoriser une gestion sylvicole favorable à la biodiversité

Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site

Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces et suivre les effets des actions du DOCOB



# Bilan temporel de l'animation 2019 (01/04/2019 – 14/02/2020)





# Bilan financier de l'animation

	Montant total (euros)	Montant de l'aide nationale (euros)	Montant de l'aide du FEADER (euros)	Auto-financement par le SYMBAS (euros)
Enveloppe financement FEADER + Etat (convention cadre 2019 – 2021)	120 000	35 520	60 480	24 000
Animation réelle en 2019	29 757,17	8 784,13	14 956,76	6 016,28
Animation prévisionnelle en 2020	44 395,08	13 140,94	22 375,12	8 879,08
Restant prévisionnel pour l'animation 2021	45 847,75	13 594,93	23 148,12	9 104,64

## Principaux postes de dépenses éligibles aux subventions FEADER :

- Rémunération du personnel (salaire + charges patronales)
- Prestations (impression documents de sensibilisation, graphisme, ...)
- Frais de déplacement / formations

## Autres financements pour 2020 :

- Appel à projet pour le financement de suivis écologiques par la DREAL : financement à 100 %
- Financement d'actions sur le réseau hydrographique (mise en œuvre PPG) : fonds de l'Agence de l'Eau, Conseil Départemental, SYMBAS, Région



# Sensibilisation



Réalisation d'un plan  
de communication



Mise à jour du site  
internet



# Sensibilisation



Réalisation d'un plan  
de communication



Mise à  
in

A screenshot of the website for the Natura 2000 site 'Haute Vallée de la Seugne'. The page features a green background with a landscape illustration. At the top, there are logos for 'la Charente Maritime' and 'Natura 2000', along with a search bar. Below the logos are three navigation buttons: 'Découvrir Natura 2000', 'Haute Vallée de la Seugne', and 'Natura 2000 et vous'. The main content area is divided into two columns. The left column contains a large image of a forest with the text 'Natura 2000 Haute vallée de la Seugne' overlaid. The right column contains a smaller image of a European otter in a grassy field, with a text box to its right. Below the otter image is a section titled 'Bienvenue sur la Haute vallée de la Seugne !' followed by a sub-section 'POURQUOI UN SITE NATURA 2000 ICI ?' and a paragraph of text. At the bottom, there is another paragraph of text.

la Charente  
Maritime



Rechercher :

Découvrir Natura 2000

Haute Vallée de la Seugne

Natura 2000 et vous

Natura 2000  
Haute vallée de la Seugne



Une loutre d'Europe et ses deux loutrons en  
bord de Seugne

26/11/2010

La loutre a enfin montré le bout de son nez, devant  
notre caméra! Cliquez ici pour voir la vidéo.

## Bienvenue sur la Haute vallée de la Seugne !

### POURQUOI UN SITE NATURA 2000 ICI ?

Le "Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents" (FR5402008) a été désigné Site d'Intérêt Communautaire (SIC) en mars 2001. Elle est donc intégrée au réseau Natura 2000. Elle a ensuite été inscrite comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en mai 2006, au titre de la Directive "Habitats" de 1992.

Situé sur les départements de la Charente-Maritime et de la Charente, le site Natura 2000 de la Haute vallée de la Seugne présente une grande richesse biologique. Couvrant une superficie de plus de 4 300 ha, ce site Natura 2000 forme un vaste complexe alluvial qui comprend la plaine alluviale de la Seugne et de ses principaux affluents comme le Tâble, le Tâble, le Pâreton, la Maine, le Tert, le Tarnet, la Donne. Il héberge une végétation spontanée ("habitats") et des espèces animales devenues rares et menacées, telles que le Vison d'Europe. Cette espèce est en voie de disparition en Europe occidentale et en très forte régression en France. Le bassin de la Seugne est l'un des derniers sites où cette espèce est présente.

Ce site Natura 2000 comprend de nombreux habitats naturels riches et variés, tels que les forêts alluviales, les prairies humides (...), favorables au Vison d'Europe, mais



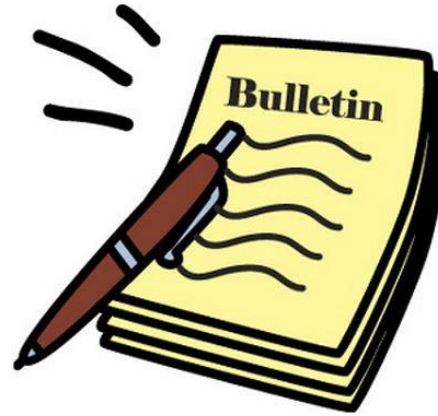
# Sensibilisation



Réalisation d'un plan de communication



Mise à jour du site internet



Réalisation de 2 articles pour les bulletins communaux





Réalisation  
de commu



Prairie humide (© SYMBAS)

Chabot (© SYMBAS)

La Seugne (© SYMBAS)

Vison d'Europe (© Julien STEINMETZ  
(ONCFS) - Réserve Zoologique de Calviac)

## Site Natura 2000 : « Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

### ❖ Natura 2000 c'est quoi ?

Natura 2000 est un réseau européen qui vise la protection de la biodiversité, plus particulièrement des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (espaces naturels). Le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Seugne, qui comprend la plaine alluviale de la Seugne et ses affluents, est pourvue d'une grande richesse biologique puisque sont présents :

- 19 espèces d'intérêt communautaire (Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Cistude d'Europe, Agrion de Mercure, Lamproie de Planer, Chabot ...)
- 15 habitats d'intérêt communautaire (forêts alluviales de frênes et d'aulnes, végétation des rivières...)

### ❖ Où est située la zone Natura 2000 sur la commune ?



Localisation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » (© SYMBAS)

Localisation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » sur la commune (© SYMBAS)

### ❖ Vous pouvez participer à protéger la biodiversité de ce site Natura 2000 !

Des outils de gestion permettent de préserver les espaces naturels et la faune de ce site :

- Les contrats Natura 2000 : ils permettent de financer des actions de restauration, d'aménagement ou de gestion des espaces naturels (créer une mare, restaurer une prairie, planter des haies, favoriser des îlots de sénescences ...). Les actions réalisées sont rémunérées ou remboursées par des aides publiques.
- La Charte Natura 2000 : elle permet de valoriser les bonnes pratiques de gestion adaptées aux milieux naturels.

Lorsque l'on signe une charte ou un contrat, on peut demander l'exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB).

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice Natura 2000, Barbara MONNEREAU, au 05.16.48.40.01 ou par mail à [natura2000@symbas.fr](mailto:natura2000@symbas.fr). Vous pouvez également consulter le site internet : <http://hautevalleeseugne.n2000.fr>



## « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

La Haute Vallée de la Seugne est l'un des sites du réseau européen Natura 2000. Il a été désigné en 2009 comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la directive « Habitats – faune, flore » de 1992.

Ce site, situé sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, concerne 65 communes et représente une superficie de 4 342 ha. Il comprend la plaine alluviale de la Seugne et ses affluents, dont la Maine et le Trèfle. Cette zone Natura 2000 est pourvue d'une importante richesse biologique. On retrouve en effet la Loutre, le Vison d'Europe, la Cistude d'Europe, la Rosalie des Alpes mais également des forêts alluviales de frênes et d'aulnes, des prairies humides, des communautés à reine-des-prés ... Au total, ce site abrite 19 espèces d'intérêt communautaire et 15 habitats d'intérêt communautaire. C'est aussi un espace de promenade, de détente et d'activités, agricoles ou non, où l'ensemble des usages doivent être compatibles avec la préservation de l'environnement.

Pour préserver cette richesse biologique, de nombreuses actions peuvent être menées : restauration des prairies humides, restauration/plantation de haies, création/restauration des mares, développement de boisements sénescents ... Les usagers, propriétaires, collectivités, peuvent s'engager dans ces actions par le biais de contrats Natura 2000 (outil de gestion sur les parcelles non agricole). Les coûts engagés seront remboursés (de 80 à 100%) ou rémunérés par des fonds européens et de l'Etat. Un autre outil est également disponible : la charte Natura 2000. Celle-ci vise à valoriser les bonnes pratiques de gestion qui permettent de protéger ces milieux naturels : maintenir les boisements alluviaux et les haies, réaliser les travaux et entretiens en période favorable c'est-à-dire hors période de reproduction des espèces d'intérêt communautaire, maintenir les prairies humides, préserver des zones de refuge pour la faune ... Ces contrats et ces chartes Natura 2000 sont des engagements volontaires contractualisables seulement sur les parcelles situées dans cette zone Natura 2000. S'engagez avec ces outils de gestion c'est aussi avoir des avantages comme l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Depuis mars 2019, c'est le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) qui est la structure animatrice du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Seugne. A ce titre, le SYMBAS a recruté en avril 2019 une animatrice Natura 2000, qui travaillera au côté du technicien rivière du SYMBAS qui œuvre pour la protection et la restauration du réseau hydrographique sur le bassin de la Haute Seugne.

Pour plus de renseignements, contactez Barbara Monnerneau, animatrice Natura 2000 au 05.16.48.40.01 ou par mail à [natura2000@symbas.fr](mailto:natura2000@symbas.fr)

Vous pouvez également consulter le site internet : <http://hautevalleeseugne.n2000.fr>



Cistude d'Europe (MAGOGA  
Elsa et ROI Julien – SEPANLOG)



Communauté à Reine-des-prés  
(© Atelier BKM)



Lamproie de Planer  
(© SYMBAS)



La Seugne (© SYMBAS)



Chabot (© SYMBAS)



Prairie humide (© SYMBAS)



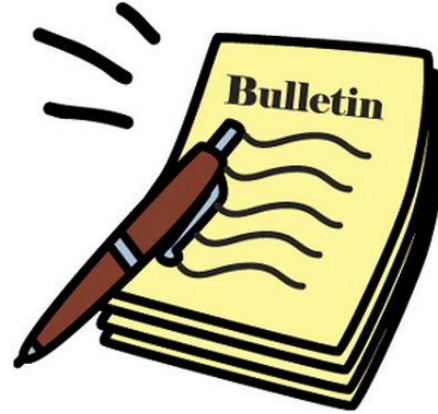
# Sensibilisation



Réalisation d'un plan  
de communication



Mise à jour du site  
internet



Réalisation de 2  
articles pour les  
bulletins communaux



**Seules 14 communes (soit 22% des communes concernées) auraient publié l'un de ses articles ...**



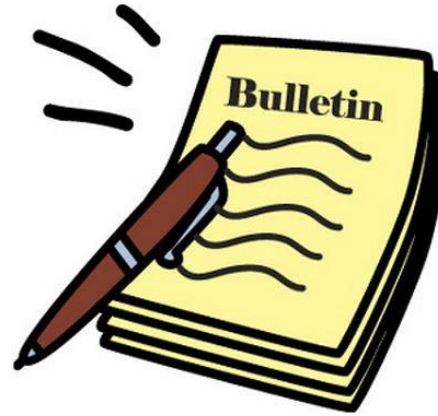
# Sensibilisation



Réalisation d'un plan  
de communication



Mise à jour du site  
internet



Réalisation de 2  
articles pour les  
bulletins communaux



Contact de la presse locale  
(Sud-Ouest et Haute-Saintonge)



# Jonzac

## Natura 2 000 revit sur la Haute vallée de la Seugne

**ENVIRONNEMENT**  
C'est au Syndicat mixte du bassin de la Seugne qu'échoit la compétence Natura 2 000. Une réunion est annoncée mardi à Allas-Champagne

Marie-Laure Gobin  
ml.gobin@sudouest.fr

Pas de quoi se passer depuis des années sur le sujet. Depuis les smars, c'est le syndicat mixte du bassin de la Seugne (Symbas) qui a repris l'animation de ce qui est appelé le Document d'objectifs Natura 2 000 et de ses enjeux dans la Haute Vallée de la Seugne. Pas moins de soixante-cinq communes sont concernées par ce périmètre de 4 342 hectares qui



Fabien Doumeret, technicien de rivière, Bernard Maindron, président du Symbas et Barbara Monneréau, animatrice du dispositif Natura 2 000 dont le Symbas a pris la compétence.

Un programme d'actions Réactiver cette dynamique du milieu naturel préservé, c'est le sens de la réunion qui aura lieu ce mardi 21 mai, à 14 h 30, dans la salle des fêtes d'Allas-Champagne. Et c'est la mission de Barbara Monneréau, recrutée par le Symbas comme animatrice, tandis que Bernard Maindron, président du Symbas, préside également le comité de pilotage Natura 2 000. Cette réunion s'adresse aux élus et riverains

d'une dizaine de communes du périmètre (1). D'autres réunions auront lieu ultérieurement pour les autres secteurs. « Elle vise à présenter les enjeux du site et les objectifs de conservation. Il existe tout un programme d'actions, une quarantaine sur différentes thématiques, qui a été décidée et validée mais n'a jamais été mise en œuvre », indique Barbara Monneréau. « Je expliquerai les contractualisations possibles avec les propriétaires qui souhaitent mettre en place des actions de remise en état, actions qui sont soutenues financièrement. Il existe aussi des chartes où le propriétaire s'engage simplement sur de bonnes pratiques portant sur le milieu. Dans tous les cas ce sont des démar-

### EN BONS THERMES

Deux championnes jonzacaises titrées

Harmonie mutuelle GROUPE VIV ANAVONS collectif PRÉVENTION SANTÉ PRÉVOYANCE Je me renseigne

### Haute Saintonge : préserver la qualité des milieux et de la ressource

A LA UNE / JONZAC / Publié le 20/05/2019 à 08:52. Mis à jour à 10:23 par Marie-Laure Gobin.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€



### Visite des Bénissons pour une trentaine de curieux

Ce rendez-vous était proposé en pleine période de reproduction.

L'initiative de la communauté de communes de Haute Saintonge (CDCHS) et avec le financement du Département, une visite découverte des Bénissons a eu lieu le dimanche 23 février. Parmi la trentaine de visiteurs, on notait la présence de Bernard Louis-Joseph, Conseiller départemental.

Les visiteurs ont été accompagnés par Jérôme Bonche, chargé de mission de l'association « Environet » de Mosnac, et de Barbara Monneréau, animatrice Natura 2 000 du syndicat mixte du bassin de la Seugne.

Dans un premier temps, les techniciens ont accueilli les visiteurs et après leur avoir donné un maximum de renseignements, la petite troupe a commencé la visite en longeant le grand étang pour arriver au ponton qui surplombe la tourbière d'où l'on distingue de nombreuses gouilles colonisées par les batraciens qui n'ont pas osé se faire admirer devant tant de monde. Néanmoins, les visiteurs

ont eu le privilège de découvrir des œufs de grenouilles. A tour de rôle, Jérôme et Barbara ont donné les renseignements indispensables pour des visiteurs néophytes, tout en répondant aux nombreuses questions.

#### Faune et flore à (re)découvrir

Les bénissons est un site unique en Charente-Maritime situé sur la commune de Soubran ; il a été réhabilité en 1998 notamment en remettant en état les nombreuses gouilles afin de favoriser la vie et la reproduction d'une flore et d'une faune variée.

Les batraciens sont les rois dans ce site protégé, ils côtoient de nombreuses espèces de libellules, de lézards ainsi qu'une multitude d'insectes comme le Fadet de Laïches, un papillon rarissime en France ; il est fréquent, par beau temps ensoleillé, d'observer des tortues cistudes sur les bords de l'étang.

Parmi la grande diversité de plantes de cet endroit, on peut traverser sur



Lors de la visite. © G.M.

un ponton parmi les nombreuses espèces de fougères qui croissent dans un milieu acide ; les insectes doivent faire très attention car de nombreuses droseras ont les feuilles bien ouvertes pour attirer les mouches et moustiques et les dévorer. ■ G.M.



### ALLAS-CHAMPAGNE

## A la découverte de la Haute Vallée de la Seugne

Mardi 21 mai, la salle des fêtes d'Allas-Champagne accueille une réunion d'information du Syndicat mixte du bassin de la Seugne (Symbas) sur le site Natura 2000 Haute Vallée de la Seugne. Elle vise à encourager une dizaine de communes et les propriétaires de parcelles à signer des chartes ou des chartes.

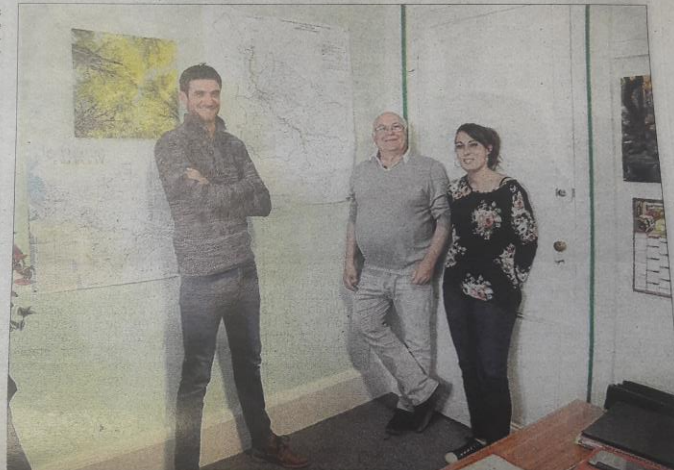
Le site Natura 2000 Haute Vallée de la Seugne compte 55 communes dont 56 situées en Charente-Maritime. Parmi elles, une dizaine, celles traversées par la rivière le Trèfle - Neuillic, Neulles, Réaux-sur-Trèfle, Meux, Allas-Champagne, Brie-sous-Archiac, Saint-Ciers-Champagne, Saint-Germain-de-Vibrac, Saint-Maigrin et Clam - est concernée par l'invitation du Syndicat mixte du bassin de la Seugne (Symbas) à une réunion d'information, à la salle des fêtes d'Allas-Champagne, le 21 mai à 14h30.

#### Étendue sur 4342 ha

Animatrice du syndicat depuis le 1<sup>er</sup> avril, Barbara Monneréau rappelle ce qu'est la zone Natura 2000 Haute Vallée de la Seugne. « Il s'agit d'un réseau européen qui vise à protéger la biodiversité et les habitats rares ou menacés. Elle a été désignée Site d'intérêt communautaire en mars 2001. Située sur le réseau hydrographique de la Seugne, la zone Natura 2000 s'étend en amont de Pons - dans le secteur de Villars-en-Pons et Saint-Léger - sur une superficie de 4342 hectares. » La réunion aura pour objet de présenter la démarche Natura 2000 de façon globale. Car, depuis 2013 il ne se passait plus rien. Personne pour animer le document d'objectifs. D'autres réunions sectorisées auront également lieu ultérieurement.

#### Vison et loutre d'Europe, agrion de Mercure

L'objectif de cette réunion est de faire signer aux personnes volontaires des chartes (action avec contrepartie financière de l'État et de l'Europe) ou des chartes (labellisation de bonne pratique de gestion) Natura 2000. Définis dans un document d'objectifs, les ac-



Fabien Doumeret, Bernard Maindron et Barbara Monneréau. Derrière eux, la carte du bassin versant de la Seugne en amont de Pons.

« Nous assurons la gestion du milieu aquatique, précise Bernard Maindron, président du Symbas. Afin de constituer une gestion d'ensemble cohérente, nous avons candidaté au Comité de pilotage Natura 2000. »

tions portent sur un engagement volontaire de 5 ans. « L'idée est de mettre en œuvre des actions destinées à protéger et restaurer les habitats naturels et la faune sur le site », souligne Barbara Monneréau et Bernard Maindron. C'est, par exemple, le cas du vison et de la loutre d'Europe. Au total, une vingtaine d'espèces sont concernées. « On parle des disparitions les plus visibles comme la tortue cistude d'Europe et l'agrion de Mercure, une libellule. Sans oublier les habitats associés comme les forêts de frênes ou d'aulnes et les prairies humides. » Et Bernard Maindron d'ajouter: « Nous souhaitons que cette sensibilisation aille plus loin que les

propriétaires de parcelles. Nous essaierons également de faire des animations, tout public y compris auprès des scolaires. » Durant dix ans, Fabien Doumeret, technicien rivière, va mettre en œuvre le Plan pluriannuel de gestion pour la restauration du milieu aquatique. « Nous allons collaborer ensemble sur des actions communes », conclut Barbara Monneréau.

Damien Carboni

« Pour une unité de gestion du bassin, une fusion du Symbas avec le syndicat de la basse Seugne est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2020 », indique, par ailleurs, Bernard Maindron.

### CIERZAC

60 participants à la randonnée du lavoir

### ARTHENAC

Spectacle de chant du collège d'Archiac

### AGENDA

• Baignes (16)  
» DON DU SANG  
Mardi 21 mai 17-20h  
Salle polyvalente, rue Baptiste Roussy



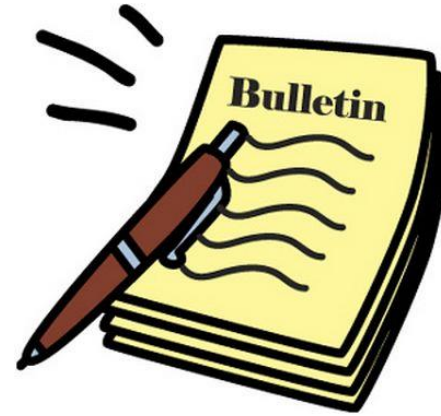
# Sensibilisation



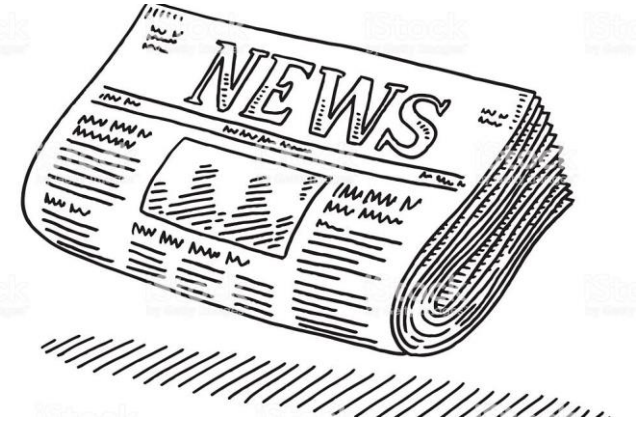
Réalisation d'un plan de communication



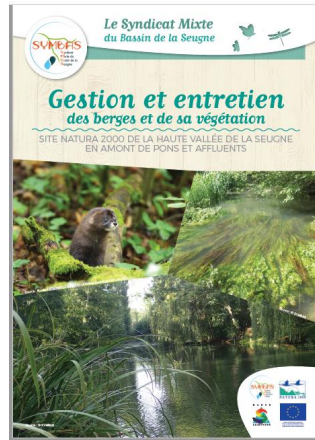
Mise à jour du site internet



Réalisation de 2 articles pour les bulletins communaux



Contact de la presse locale (Sud-Ouest et Haute-Saintonge)



Réalisation plaquette/lettre d'information



# Sensibilisation



Le Syndicat Mixte  
du Bassin de la Seugne



## Gestion et entretien des berges et de sa végétation

SITE NATURA 2000 DE LA HAUTE VALLÉE DE LA SEUGNE  
EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS



## La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)

Espèce réglementée au niveau  
international, européen et national.

Aire de répartition à  
l'échelle nationale



© Guide technique pour la conservation de  
la Cistude d'Europe en Aquitaine.  
Association Cistude Nature - 2009

### > Description

La Cistude d'Europe est un reptile reconnaissable à sa tête, son cou, ses pattes et sa queue noir ponctués de tâches jaunes.

Sa carapace ovale, un peu bombée, est de couleur verte foncée, brune à noir et ornée de stries et/ou points jaunes. Sa face ventrale, appelée plastron, est claire à sombre (suivant l'âge) avec quelques motifs noirs.

La femelle est plus grande que le mâle. Elle peut mesurer jusqu'à 21 cm et 1 kg contre 16 cm et jusqu'à 600 g pour le mâle. On les différencie également grâce à leurs caractéristiques différentes. La femelle a les yeux jaunes, une queue fine et effilée et un plastron plat. Le mâle a les yeux orangés-rouges, une queue présentant un renflement pénien et un plastron concave.

La Cistude d'Europe peut vivre jusqu'à une trentaine d'année.

Opportuniste et omnivore, elle mange des mollusques, insectes aquatiques, crustacés, plantes aquatiques, mais également des poissons morts ... Ainsi, elle est nommée éboueuse des zones humides.



© SYMBAS



### EDITO

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) organise, coordonne et met en place des programmes d'actions cohérents pour restaurer, préserver les cours d'eau et les zones humides à l'échelle du bassin versant de la Seugne. Afin de mener une gestion globale du bassin de la Seugne et de préserver la biodiversité associée à notre territoire, nous avons été désignés structure animatrice du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents », en mars 2019.

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels terrestres et marins qui vise la préservation de la biodiversité. Ces sites comportent une importante richesse biologique, puisqu'ils sont composés d'habitats en danger / ayant une aire de répartition réduite / constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres au territoire. Il rassemble également des habitats d'espèces essentiels au cycle de vie de certaines espèces d'intérêt communautaire qui sont en danger / vulnérables / rares / endémiques.

Le site Natura 2000 de la Haute vallée de la Seugne est d'une richesse biologique remarquable ! En effet, sont présents plusieurs habitats d'intérêt communautaire, dont un prioritaire, les forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens, et des espèces d'intérêt communautaire dont le Vison d'Europe, un petit mammifère en danger critique d'extinction qui est également prioritaire. La préservation de la nature, des espèces comme des habitats est un enjeu majeur. Œuvrons tous ensemble pour leur conservation.

Bernard MAINDRON, Président du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne



• Villes  
— Cours d'eau  
— Réseau hydrographique  
■ Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"  
□ Bassin versant de la Seugne

### Fiche d'identité du site Natura 2000 :

« Plaine alluviale de la Seugne et ses affluents. Il s'agit pour l'essentiel de cours d'eau lents à nombreux méandres et ramifications isolants des îlots boisés peu accessibles à l'Homme et bordés de forêts alluviales, bien développées, à structure hétérogène ».

- ♦ 4 342 ha
- ♦ 65 communes
- ♦ 2 départements : Charente et Charente-Maritime
- ♦ 15 habitats d'intérêt communautaire
- ♦ 21 espèces d'intérêt communautaire



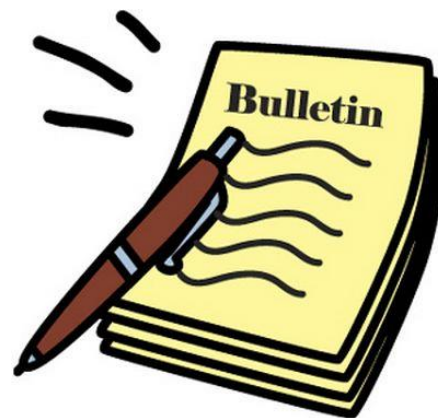
# Sensibilisation



Réalisation d'un plan de communication



Mise à jour du site internet



Réalisation de 2 articles pour les bulletins communaux



Contact de la presse locale (Sud-Ouest et Haute-Saintonge)



Réalisation plaquette/lettre d'information



Elaboration de kakemonos



Réalisation d'une carte du bassin de la Seugne et des sites N2000

Rencontre des acteurs socio-économiques

## 12 structures contactées et/ou rencontrées

Connaissance globale du territoire

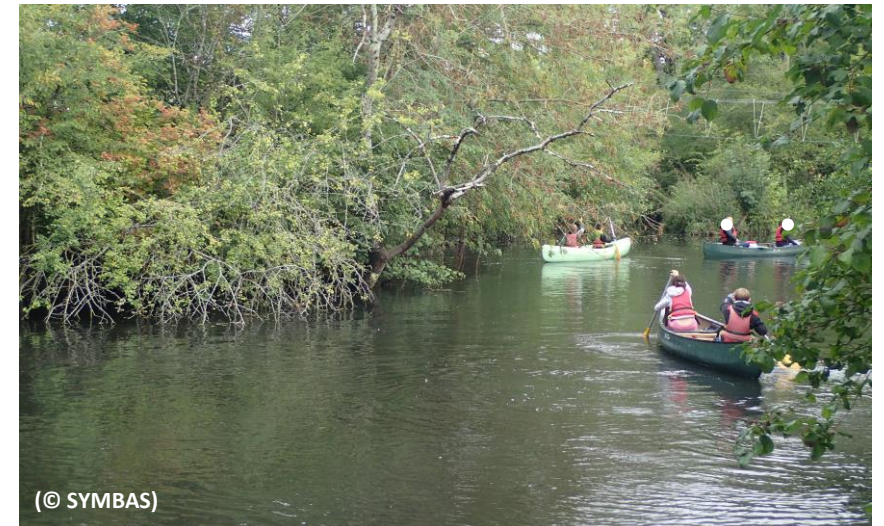
Actualiser les données du DOCOB

Actualiser les besoins et attentes des acteurs du territoire

Présenter les outils Natura 2000

Animations scolaires

- 3 demi-journées en canoë/kayak avec les scolaires de Saint-Ciers-Champagne ; Montlieu-la-Garde ; Saint-Genis-de-Saintonge. 1 demi-journée annulée.
- Prévision d'animations scolaires avec l'école de Jarnac-Champagne et Celles dans le cadre du défi départemental sur la biodiversité





Sensibilisation du grand public et des élus

## Sorties naturalistes avec l'association ENVIRONAT

- 2 sorties annulées : nombre trop faible de participants
- 1 sortie réalisée le 23/02/2020, dans le cadre des « Echappées Nature »



# Animation

Sensibilisation du grand public et des élus

## Sorties naturalistes avec l'association ENVIRONAT

- 2 sorties annulées : nombre trop faible de participants
- 1 sortie réalisée le 23/02/2020, dans le cadre des « Echappées Nature »

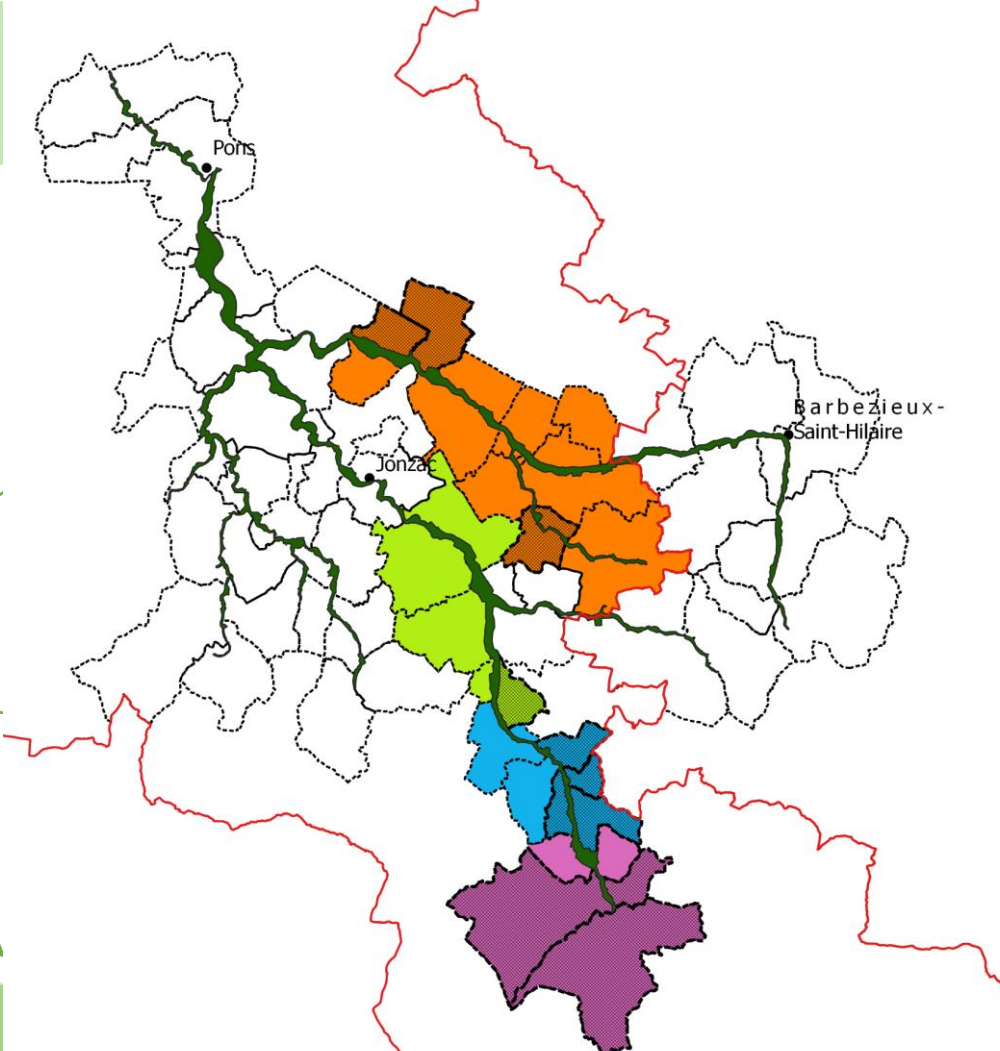
## Sorties nature lors du concours des villages fleuris

## Réunions d'information sectorielle pour les élus et riverain

- 4 réunions -> 25 communes invitées (soit plus 1/3 des communes du site N2000)
- 15 communes représentées par un élu et/ou un riverain (60% des communes invitées)
  - 44 personnes sensibilisées



# Animation



Sensibilisation du grand public et des élus

Animation ENVIRONAT  
Maître de participants  
Maître des « Echappées Nature »

Les villages fleuris

Les élus et riverain  
des communes du site N2000  
riverain (60% des communes invitées)  
invitées

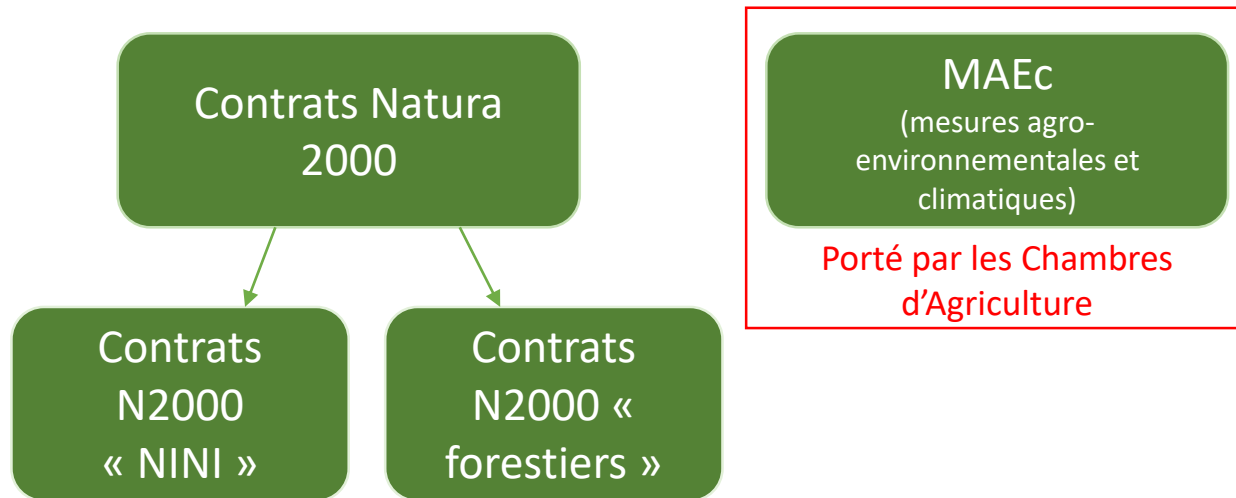
- 1
- Légende
- Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"
- Villes
- Limite départementale
- Communes non-conviées aux réunions d'information
- Communes conviées aux réunions d'information Natura 2000 :
- Communes non-représentées par un élu et/ou un riverain
- Réunion du 21/05/2019
- Réunion du 13/09/2019
- Réunion du 10/10/2019
- Réunion du 28/11/2019

1 : 24000  
0 2.5 5 km

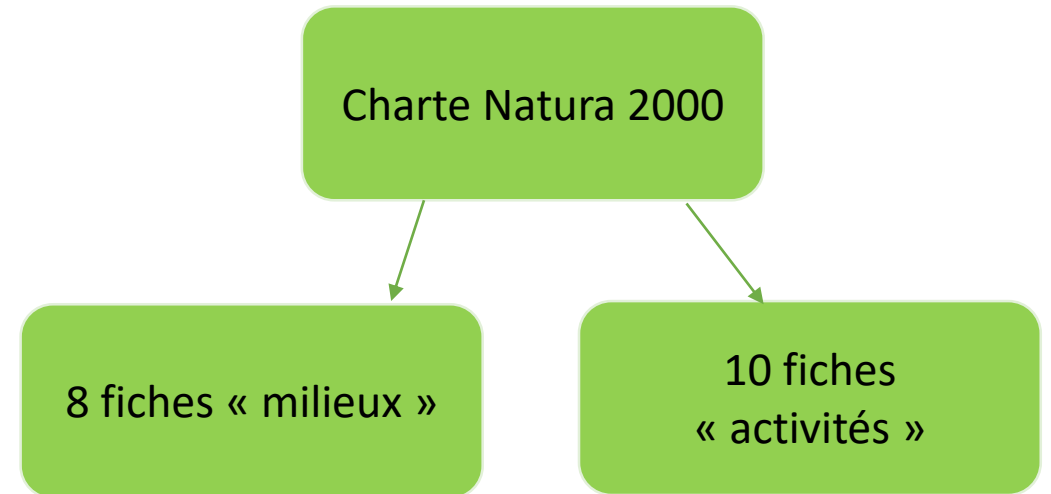
Source : SYMBAS, janvier 2020

# ZOOM sur les outils de gestion Natura 2000

Mise en œuvre d'actions en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire où les **coûts engendrés** sont **subventionnés**



Valorisation des **bonnes pratiques** de la gestion des milieux naturels et des activités, n'engendrant pas de surcoût



Engagements sur 5 ans

Avantages fiscaux (exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFNB), exonération des  $\frac{3}{4}$  des droit de mutation à titre gratuit, garantie de gestion durable des forêts : aide publique)



# ZOOM sur les outils de gestion Natura 2000 : les contrats Natura 2000



Les prochains contrats devront proposer des **actions sur 2/3 ans**, pour un dépôt de la dernière demande de paiement en mars 2023.

- **Pas de signature de contrat à ce jour** (dépôts des pré-contrats : 31 janvier 2020).
- **3 projets de contrats N2000 qui n'ont pas abouti**

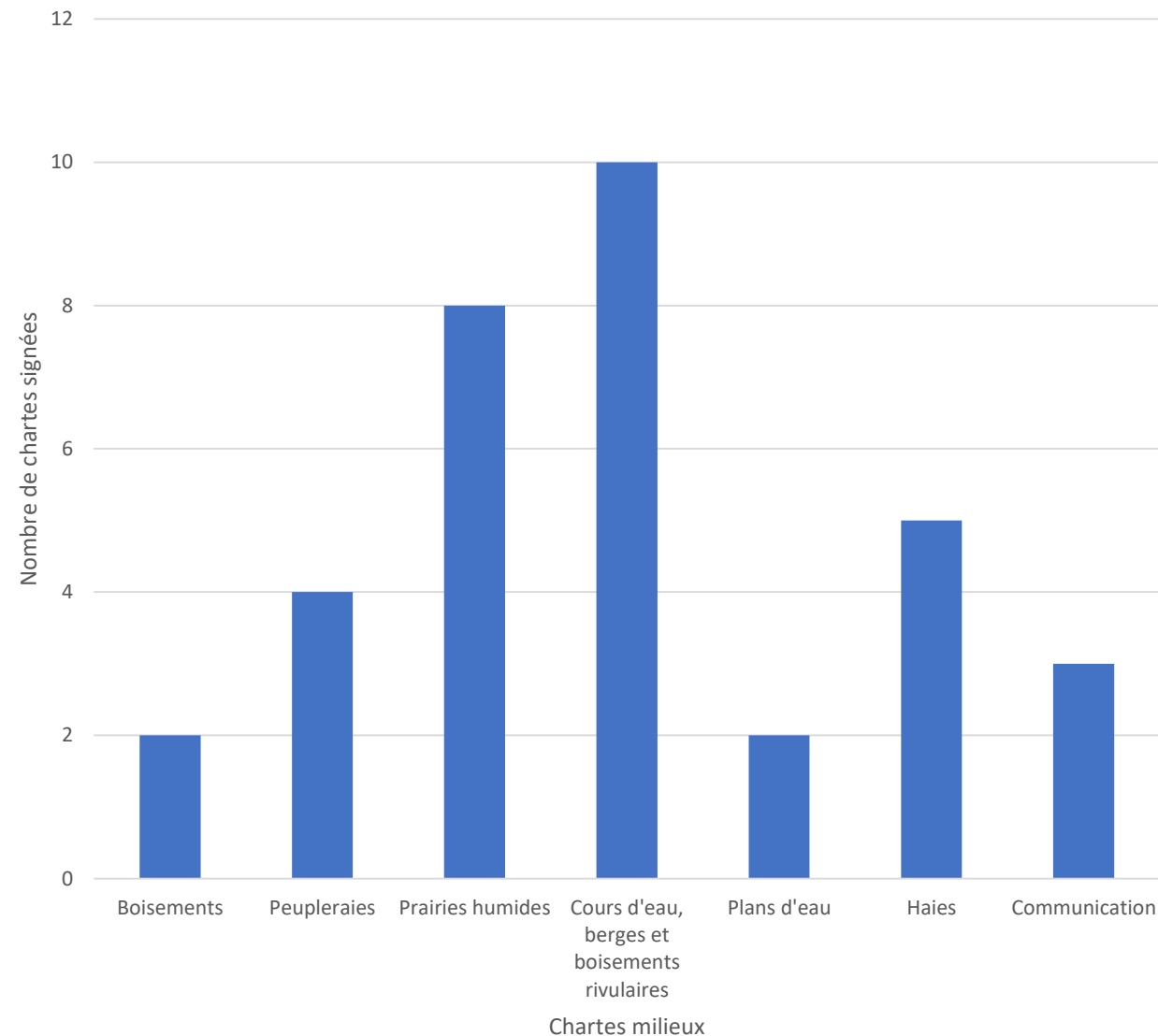
**Difficultés** : territoire morcelé avec une majorité de parcelles privées, difficulté des fonds à avancer ...

# ZOOM sur les outils de gestion Natura 2000 : les chartes Natura 2000

- Avant l'animation du site par le SYMBAS : **1 signataire** (commune) pour **2,5 ha engagé** en 2017
- Depuis le début de l'animation :
  - ❖ **30 signataires potentiels contactés et/ou rencontrés** (hors personne présente aux réunions d'information)
  - ❖ **11 signataires pour 30 ha engagés**

**Total : 12 signataire pour 32,32 ha engagés**

- En attente : **3 signataires**





# Proposition de modification des chartes Natura 2000

## *Fiche n° 3 : Peupleraies*

### Engagements :

#### **En phase de plantation :**

1. Planter selon une densité maximale de plantation de arbres/ha.
2. Préserver une bande de 5 m non plantée de peupliers en bordure de cours d'eau.
3. Pas de travail du sol avant plantation.

#### **4. Retirer les équipement de gaine plastique 4 à 5 ans après plantation.**

**Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de gaine plastique 6 ans après plantation.**

#### **En phase d'entretien :**

**4. Limiter le désherbage chimique à 2 m<sup>2</sup> autour du pied de l'arbre et à deux traitements maximum les deux premières années. Absence de désherbage en zone humide.**

**Point de contrôle : Contrôle sur place du cahier d'enregistrement des pratiques.**

5. Respecter la zone de non traitement (ZNT) pour l'utilisation des fertilisants et des produits phytosanitaires, dans tous les cas, pas d'épandage sur une bande de 10 m en bordure de cours d'eau.
6. Ne pas effectuer d'intervention sylvicole en période de reproduction de la faune, du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet.
7. Effectuer un entretien minimal du sous étage afin de laisser se développer une végétation herbacée (prairie humide ou mégaphorbiaie) dès lors que le dernier élagage est terminé : fauche ou broyage de l'ensemble de la parcelle à intervalle d'au moins 3 ans.

# Proposition de modification des chartes Natura 2000

## *Fiche n° 3 : Peupleraies*

### **En phase d'exploitation :**

8. Réaliser l'exploitation en dehors de la période de reproduction de la faune (du 15 février au 31 juillet) et par faible hydrométrie du sol.
9. Exploitation sur terrain porteur, pour éviter la dégradation du sol.
10. Ne pas créer de nouvelles dessertes forestières accessibles aux camions de bois.

### **Recommandations :**

1. Pratiquer des plantations sur surfaces unitaires de moins de 3 ha, séparées par des bandes boisées (taillis de frênes, ormes, chênes, ...) larges d'une quinzaine de mètres.
2. Eviter les travaux au mois de janvier février (début de saison de reproduction des amphibiens et des oiseaux) et prolonger les dates de non-intervention jusqu'au 30 septembre.
3. Favoriser à l'échelle de la propriété forestière une mosaïque de peupleraies d'âges et/ou de cultivars différents.
- 4. Désherbage uniquement en fin de journée pour limiter les risques sur la faune et les insectes pollinisateurs et sous hygrométrie favorable. Mettre un paillage autour des peupliers pour remplacer l'utilisation de produits désherbants.**
- 5. Préserver une bande de 10 mètres non plantée de peupliers en bordure de cours d'eau.**
- 6. Passer à vide dans la parcelle, sans broyer, pour effaroucher les espèces présentes.**



# Proposition de modification des chartes Natura 2000

## *Fiche n° 4 : Prairies humides*

### Engagements :

1. Maintenir l'utilisation du sol de la parcelle en prairie (pas de retournement pour mise en culture, pas de plantation ...). Poursuite de l'exploitation par la fauche et/ou le pâturage.
2. Ne pas détruite la prairie, notamment par le labour (renouvellement des prairies par travail superficiel du sol uniquement), ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drains, nivellement).
3. Ne pas pratiquer de traitement phytosanitaire, **sauf localisé (chardons, rumex)**.
4. Maintenir les mares et points d'eau présents dans les prairies.

### Recommandations :

1. Pratiquer de préférence une fauche tardive, après le 20 juin ; idéalement, aucune intervention jusqu'à fin août en faveur des papillons, notamment du Cuivré des marais.
2. Pratiquer une fauche centrifuge, c'est-à-dire du centre vers la périphérie.
3. Préserver une zone de refuge non fauchée en bordure de prairie pour les papillons, les criquets, sauterelles, ... (faire varier l'emplacement de cette zone chaque année).
4. Limiter la pression de pâturage à 1,4 UGB/ha et moins de 1UGB/ha dans le cas des prairies à molinie ; un pâturage extensif par les chevaux semble particulièrement bénéfique au maintien du Cuivré des marais.

## *Fiche n° 7 : Cours d'eau, berges et boisements rivulaires*

### Engagements :

#### **Berges et lit des cours d'eau :**

1. En dehors de la réglementation liée à la loi sur l'eau, ne pas faire de travaux dans le lit des cours d'eau et sur les berges sans avis préalable de la structure animatrice, de **l'ONEMA l'OFB**, de la DDT(**M**).

**2. Cibler les curages et les limiter au profil d'équilibre ; à ne réaliser qu'en cas d'absolue nécessité ; maintenir une pente douce au niveau des berges.**

3. Avant le démarrage du chantier, nettoyage manuel de la végétation afin de prévenir les risques de destruction d'individus de Vison d'Europe et de Loutre d'Europe.

#### **Végétation rivulaire : ...**

#### **Recommandations : ...**



## ZOOM sur les outils de gestion Natura 2000 : les MAEc

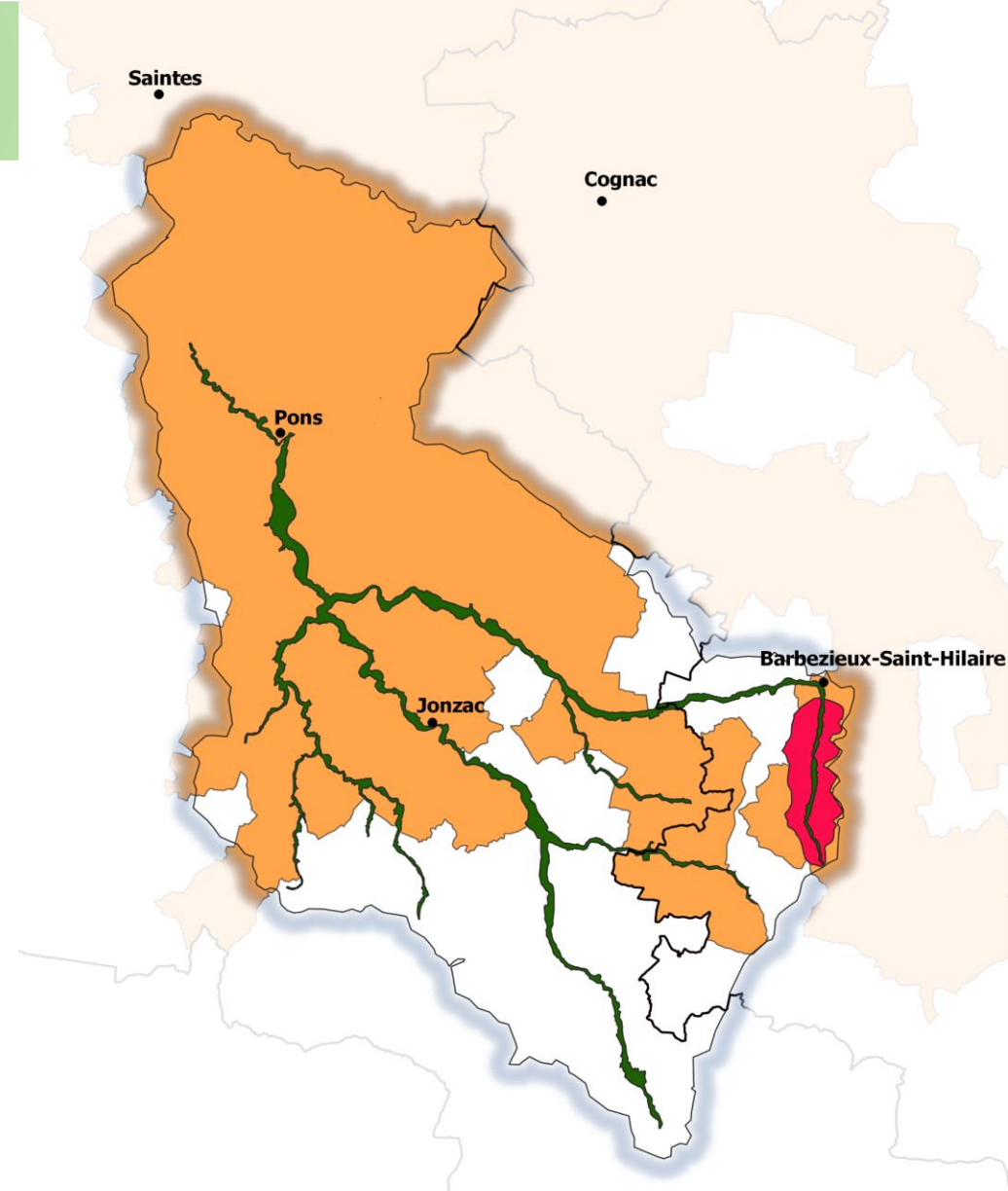


PAEc arrivé à échéance : **aucune nouvelle MAEc ne pouvait être contractualisée** en 2019. **Pas de mesures ouvertes pour les MAEc avant 2022/2023** -> révision du PDR.

➤ 2 PAEC sur le territoire :

❖ **Coulonges – Saint-Hippolyte** : de 2016 à 2018, sur le bassin versant de la Seugne, **34 exploitations engagées** sous contrat MAEc, pour une **surface totale de 779,79 ha**. Montant total d'aide **905 056,39 euros**.

❖ **Puits de chez Drouillard** : de 2013 à 2017 : **8 exploitations engagées** sous contrat MAEc, pour une **surface totale de 34 ha**. Budget prévisionnel de **59 012 euros** (sur 5 ans).



### Légende

- Villes
- Limite départementale
- Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents"
- PAT "Puits de chez Drouillard"
- PAT Coulonge / Saint-Hippolyte

1 : 250 000

0 5 10 km

Source : SYMBAS, janvier 2020

# Les mesures non contractuelles

## **Acquisition foncière :** Rencontre avec la SAFER

Le SYMBAS souhaite acquérir des parcelles en lit majeur du réseau hydrographique pour favoriser des zones d'expansion des crues et restaurer les milieux en faveur de la biodiversité

## **Certifications environnementales et Natura 2000**

Organisation d'une réunion inter-animateurs N2000 puis avec les services de l'Etat pour rechercher des solutions sur des problématiques soulevées.

## **Les sites classés Espaces Naturels Sensibles (ENS)**

- Réflexion sur l'élaboration d'un plan de gestion du site de Soubran.
- Réflexion sur l'extension du site Val de Trèfle.



# Les mesures non contractuelles

**Acquisition foncière :**  
Rencontre avec la SAFER

**Certifications  
environnementales  
et Natura 2000**

**Les sites classés Espaces  
Naturels Sensibles (ENS)**

**LIFE Vison**



- Participation à des réunions sur les mesures de gestion en faveur du Vison d'Europe
- Suivi des sollicitations (élus, riverains)
- Rencontre commune avec un riverain et un élu : création de zone refuge et/ou mise en œuvre d'actions de restauration
- Distribution des outils de communication

## Les mesures non contractuelles

**Acquisition foncière :**  
Rencontre avec la SAFER

**LIFE Vison**



- Participation à des réunions sur les mesures de gestion en faveur du Vison d'Europe
- Suivi des sollicitations (élus, riverains)
- Rencontre commune avec un riverain et un élu : création de zone refuge et/ou mise en œuvre d'actions de restauration
- Distribution des outils de communication



# LIFE VISON

S'engager pour  
la conservation  
du Vison d'Europe !

**OPÉRATION**  
Zones Refuges





# Les mesures non contractuelles

**Acquisition foncière :**  
Rencontre avec la SAFER

**Certifications environnementales  
et Natura 2000**

**Les sites classés Espaces  
Naturels Sensibles (ENS)**

**LIFE Vison**

**Les aires d'alimentation de  
captage (AAC)**

- Participation au COTECH sur les mesures de gestion en faveur du Vison d'Europe
- Suivi des sollicitations (élus, riverains)
- Rencontre commune avec un riverain qui souhaiterait créer une zone refuge
- Distribution des outils de communication

- **AAC Coulonge / Saint-Hippolyte :** participation aux réunions en vue de la construction du futur programme d'actions 2021-2025
- **AAC Puits de chez Drouillard :** participation aux réunions pour que le SYMBAS porte différentes actions

# Les mesures non contractuelles

**Acquisition foncière :**  
Rencontre avec la SAFER

**Certifications environnementales  
et Natura 2000**

**Les sites classés Espaces  
Naturels Sensibles (ENS)**

**LIFE Vison**

**Les aires d'alimentation de  
captage (AAC)**

**Le plan pluriannuel de gestion  
du bassin de la Seugne (PPG)**

- Participation au COTECH sur les mesures de gestion en faveur du Vison d'Europe
- Suivi des sollicitations (élus, riverains)
- Rencontre commune avec un riverain qui souhaiterait créer une zone refuge
- Distribution des outils de communication

- **AAC Coulonge / Saint-Hippolyte :** participation aux réunions en vue de la construction du futur programme d'actions 2021-2025
- **AAC Puits de chez Drouillard :** participation aux réunions pour que le SYMBAS porte différentes actions



## ❖ La Déclaration d'Intérêt Général

Le SYMBAS a déposé, fin janvier 2020, un **dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** portant sur l'autorisation d'un **Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin versant de la Seugne**, au service instructeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

**La DIG est un passage obligatoire** pour toute collectivité qui met en place des travaux sur des terrains privés via des fonds publics.

**La Seugne est dite non-domaniale** (presque l'intégralité des parcelles sont privés) contrairement au Fleuve Charente (domaine public).

# Le plan pluriannuel de gestion (PPG) – présentation par le technicien rivière du SYMBAS

- **Ce dossier est constitué :**
  - D'un dossier justifiant l'intérêt général ;
  - D'une demande d'autorisation environnementale au titre de la Loi sur l'eau (régime de Déclaration ou Autorisation suivant le type de travaux ou d'actions) – Code de l'environnement L.214-1 ;
  - D'un dossier d'évaluation d'incidences Natura 2000
  
- **Objectifs :**
  - Justifier la dépense de fonds publics sur des terrains privés ;
  - Garantir une sécurité juridique à la collectivité ;
  - Permettre l'accès aux propriétés privées riveraines ;
  - Permettre de réaliser des travaux d'entretien ou de restauration sur un linéaire relativement important ;
  - Garantir une gestion globale et cohérente compatible avec les orientations des SAGE ;
  - Simplifier les démarches administratives en ne prévoyant qu'une enquête publique.
  
- **Durée de validité : 5 ans**
  
- **Procédure :**
  - Le dossier est soumis à un délai incompressible d'instruction par les services de la DDTM puis une enquête publique est ouverte durant 1 mois.
  - Le commissaire enquêteur émet un rapport à destination du préfet qui dispose de deux mois pour approuver par arrêté l'autorisation de DIG.
  - Durée minimum de procédure : 9 mois



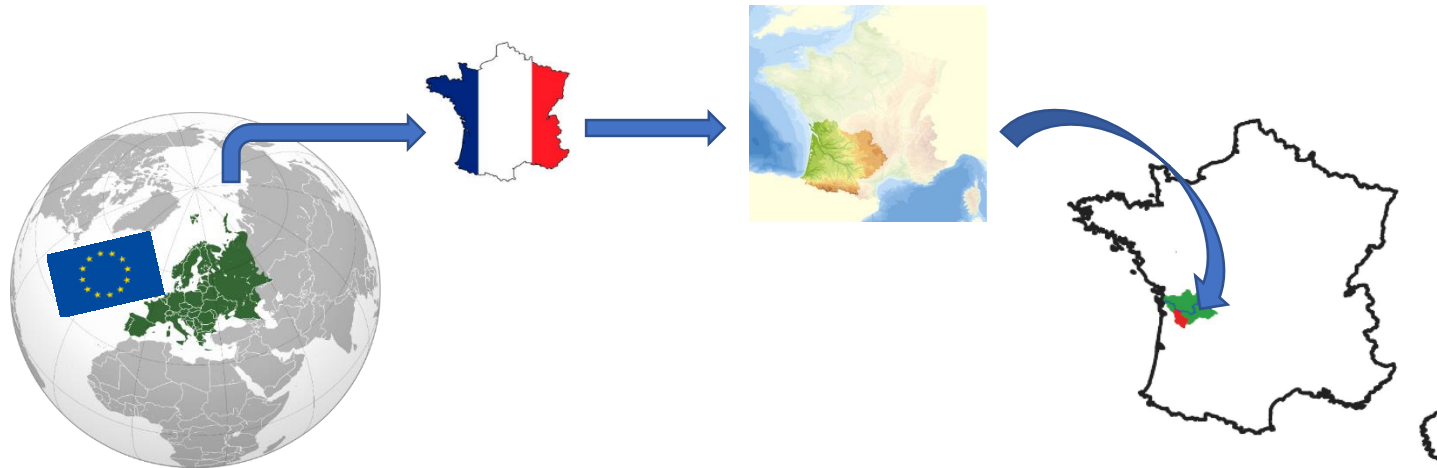
# Le plan pluriannuel de gestion (PPG) – présentation par le technicien rivière du SYMBAS

## ❖ Le plan pluriannuel de gestion

Le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) permettra d'entrer en phase opérationnelle de **travaux pour une durée de 5 ans**. Il concerne **l'entretien, la restauration et la gestion des cours d'eau** suivant :

La Seugne, Le Trèfle, La Maine, Le Lariat, Le Gua et Le Pérat

L'objectif est **d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau superficielles d'ici 2027** fixés par la Directive Cadre Européenne et décliné au niveau national.



**35 actions seront menées pour atteindre cet objectif** : autofinancement du SYMBAS de 1,2 million d'Euros H.T sur les **3,6 millions d'euros H.T. total du programme d'actions**. Soit 240 000 euros H.T. d'autofinancement / an.

# Le plan pluriannuel de gestion (PPG) – présentation par le technicien rivière du SYMBAS

## ❖ Des actions variées et complémentaires

### Entretien de la végétation



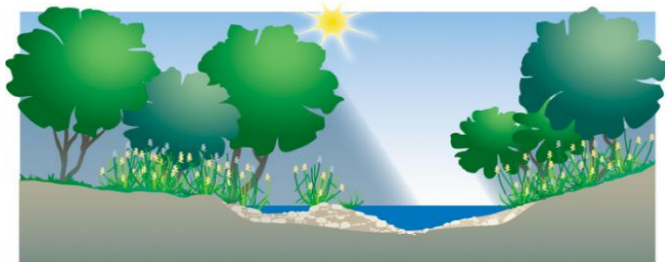
Rivière sans entretien



Rivière mal entretenu  
(coupe à blanc)



Rivière bien entretenu  
(coupe sélective)



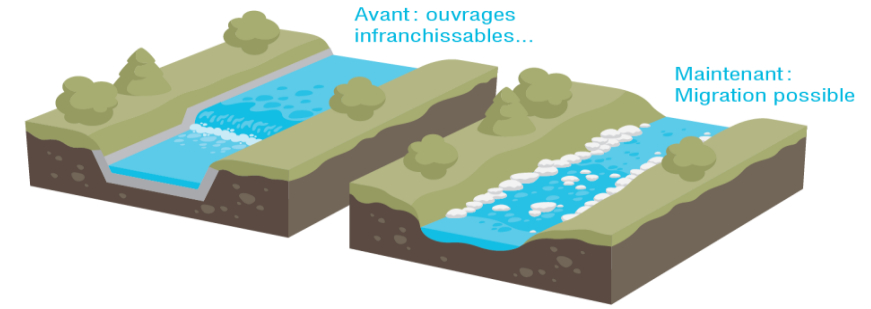
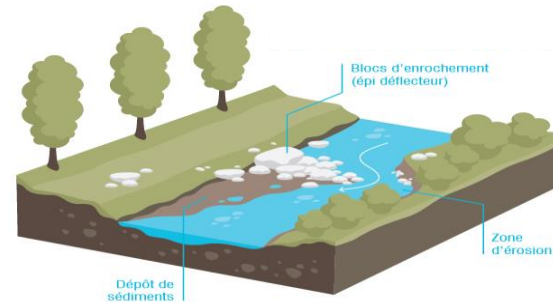
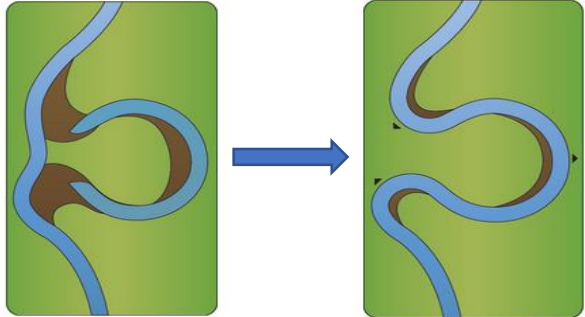
### OBJECTIFS :

- Maintenir cette mission suivie depuis plus de 20 ans pour préserver la végétation des berges des cours d'eau
- Assurer un bon écoulement des eaux tout en préservant la faune et la flore autochtone
- Poursuivre les interventions sélectives et douces pour permettre la régénération de la végétation



# Le plan pluriannuel de gestion (PPG) – présentation par le technicien rivière du SYMBAS

## Restauration des cours d'eau



## OBJECTIFS :

- Diversifier les écoulements pour favoriser le développement d'un écosystème propice à la biodiversité locale (faune et flore)
- Améliorer l'oxygénation du milieu et donc l'autoépuration de l'eau
- Restaurer la continuité écologique : permettre et améliorer la continuité sédimentaire et piscicole





# Le plan pluriannuel de gestion (PPG) – présentation par le technicien rivière du SYMBAS

## Lutte contre les espèces invasives



## Communication et animation



## Le suivi et l'évaluation des actions



# Assistance administrative

## **Bilan des activités**

- Préparation du COPIL
- Rédaction du bilan annuel d'animation
  - Mise à jour de SIN2

## **Echanges divers**

- Réunions avec les services de l'Etat
- Participation à la journée des animateurs N2000
  - Echanges avec les animateurs N2000

## **Participation à des formations / journées techniques :**

- Evaluation des incidences Natura 2000
- Reconnaissance des végétations de landes et pelouses associées de la Double Saintongeaise
  - Contrats Natura 2000 : montage et mise en œuvre
    - Zones humides et aménagement
  - Technique de débroussaillage en milieu forestier
    - Ambroisie

# Suivis environnementaux

Recherche d'individus lors de diagnostic terrain  
(contrats, chartes, EIN)

Suivi des espèces par détection directe (piège caméra/photo)

Grenouille agile



Epreintes de Loutre d'Europe





Suiv

Re

S



14 °C 57 °F 23/09/2019 05:34:24 0063

## Suivis environnementaux

Recherche d'individus lors de diagnostic terrain  
(contrats, chartes, EIN)

Grenouille agile



Epreintes de Loutre d'Europe



Suivi des espèces par détection directe (piège caméra/photo)

### Acquisition / actualisation de données

- Contacts de 11 structures
- Vérification des informations (données DOCOB, données SIG, données FSD) : incohérence
- Diagnostic écologique sur le site ENS Val de Trèfle réalisé par Charente Nature pour le Conseil Départemental de Charente (finalisé en mars 2019)




Suivis env

Recherche

Suivi des

# Val de Trèfle

Commune de Barbezieux Saint-Hilaire (16)



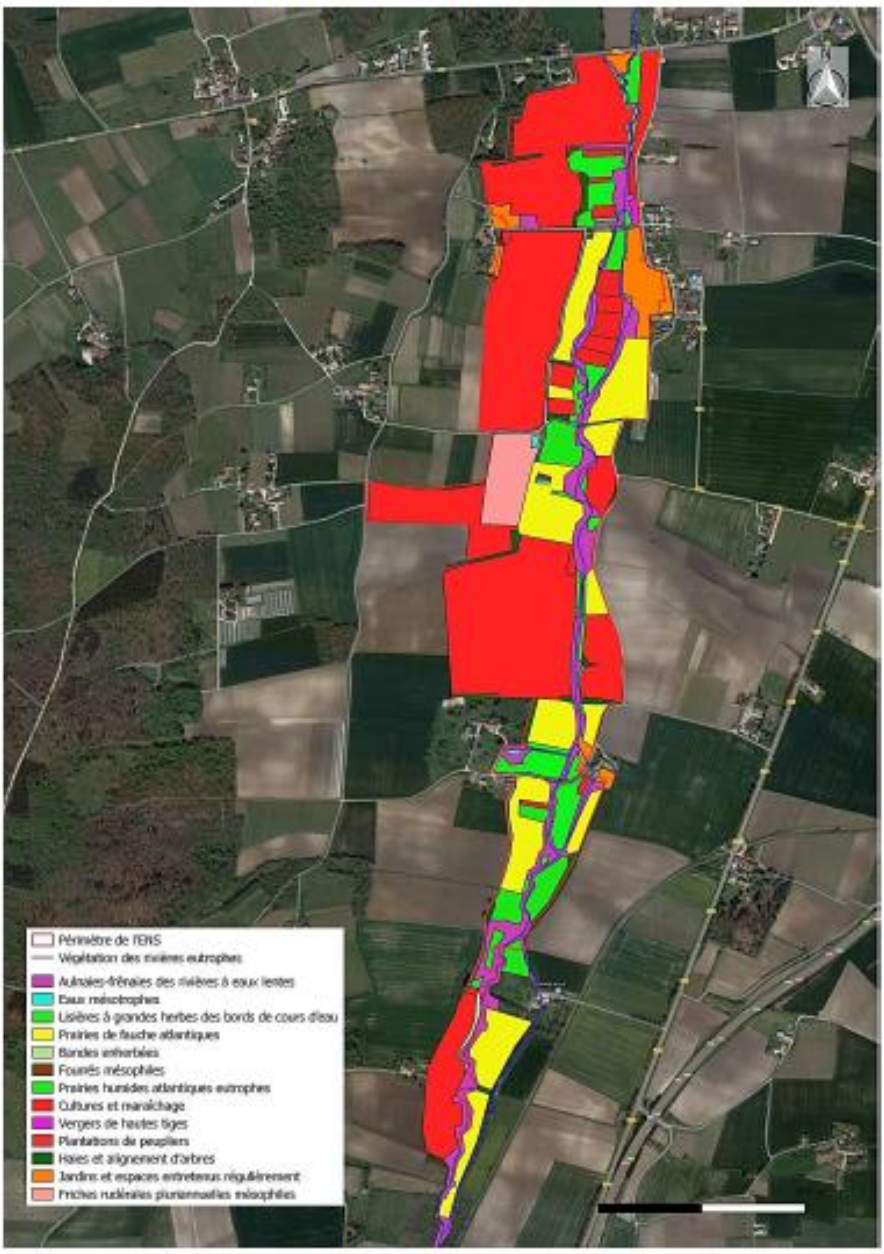
## Diagnostic écologique

Mars 2019

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

Charente  
nature  
Secteur  
Expertises & Inventaires

CARTE N° 2 - CARTOGRAPHIE DES HABITATS



ENS - Diagnostic écologique du Val de Trèfle - Charente Nature - Mars 2019





# Suivis environnementaux

## Définition de projets de suivis (appel à projet DREAL)

- 6 projets déposés – 3-4 projets retenus par la DREAL
  - Recherche des Vertigos (*moulinsiana* et *angustior*) (porté par la LPO)
- Confirmer la présence de la Cistude d'Europe, préfigurer la reconnexion de populations interdépartementale (porté par le Syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière)
  - Recherche de gîtes anthropiques de chiroptères (porté par Nature Environnement 17)
    - Recherche du **Sonneur à ventre jaune** (porté par le GMLH) – en discussion

## Suivi piscicole

- Synthétisation de l'ensemble des données transmises par la FDPPMA17 et l'AFB
- Elaboration en cours d'un rapport pour dresser un bilan de l'état de conservation du Chabot commun et de la Lamproie de Planer
  - Participation à deux pêches électriques (Maine et Trèfle)



# Suivis environnementaux





# Suivis environnementaux

## Définition de projets de suivis (appel à projet DREAL)

- 6 projets déposés – 3-4 projets retenus par la DREAL
  - Recherche des Vertigos (*moulinsiana* et *angustior*) (porté par la LPO)
- Confirmer la présence de la Cistude d'Europe, préfigurer la reconnexion de populations interdépartementale (porté par le Syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière)
  - Recherche de gîtes anthropiques de chiroptères (porté par Nature Environnement 17)
    - Recherche du **Sonneur à ventre jaune** (porté par le GMLH) – en discussion

## Suivi piscicole

- Synthétisation de l'ensemble des données transmises par la FDPPMA17 et l'AFB
- Elaboration en cours d'un rapport pour dresser un bilan de l'état de conservation du Chabot commun et de la Lamproie de Planer
  - Participation à deux pêches électriques (Maine et Trèfle)

## Suivi de l'ambrosie

# Suivis environnementaux



roj  
os  
ige  
op  
nd  
pi  
eu

né  
FB

PO)  
ons interdépartementale

nement 17)  
tion

**Suivi de l'ambrosie**

- Elaboration en cours d'un rapport pour des  
conservation du Chabot commun et de la Lamproie de Plavier
- Participation à deux pêches électriques (Maine et Trèfle)



# Suivis environnementaux

## Définition de projets de suivis (appel à projet DREAL)

- 6 projets déposés – 3-4 projets retenus par la DREAL
  - Recherche des Vertigos (*moulinsiana* et *angustior*) (porté par la LPO)
- Confirmer la présence de la Cistude d'Europe, préfigurer la reconnexion de populations interdépartementale (porté par le Syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière)
  - Recherche de gîtes anthropiques de chiroptères (porté par Nature Environnement 17)
    - Recherche du Sonneur à ventre jaune (porté par le GMLH)

## Suivi piscicole

- Participation à deux pêches électriques (Maine et Trèfle)
- Synthétisation de l'ensemble des données transmises par la FDPPMA17 et l'AFB
- Elaboration d'un rapport pour dresser un bilan de l'état de conservation du Chabot commun et de la Lamproie de Planer

## Suivi de l'ambrosie

## Suivi du Vison d'Amérique dans le cadre du LIFE Vison

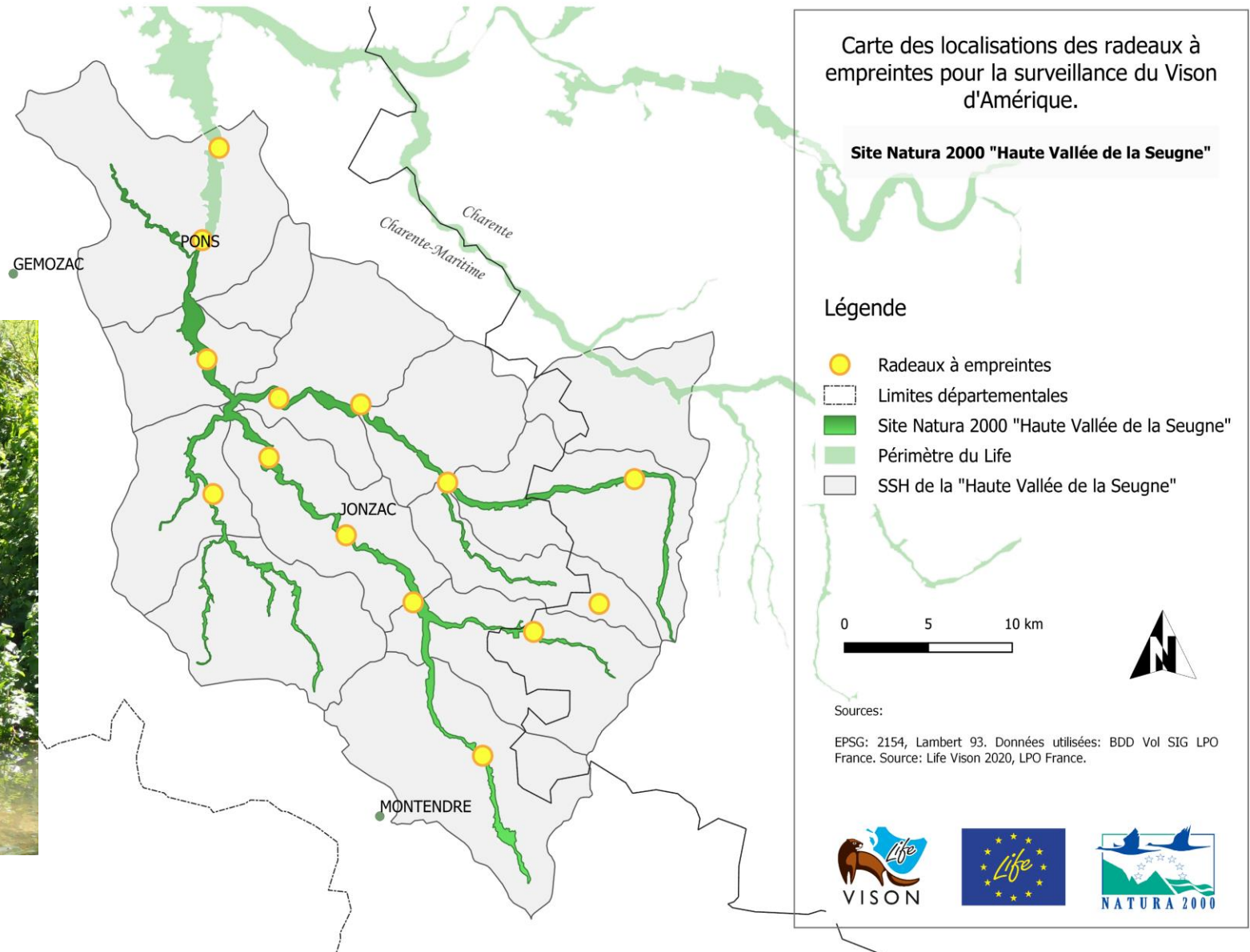
# Suivis environnementaux

## Définition

- 6 projets
- Recherche de
- Confirmer la présence de la Cistude



conservation du Chabot commun et








## Présence du raton laveur : réflexion sur un suivi à réaliser sur le site de la Haute vallée de la Seugne



Carte des observations de ratons laveurs à l'échelle de la Charente-Maritime (17) en 2019.

### Légende

-  Observations géoréférencées (11)
-  Périmètre du Life Vison
-  Sous-secteurs hydrographiques

0 5 10 km



Sources:

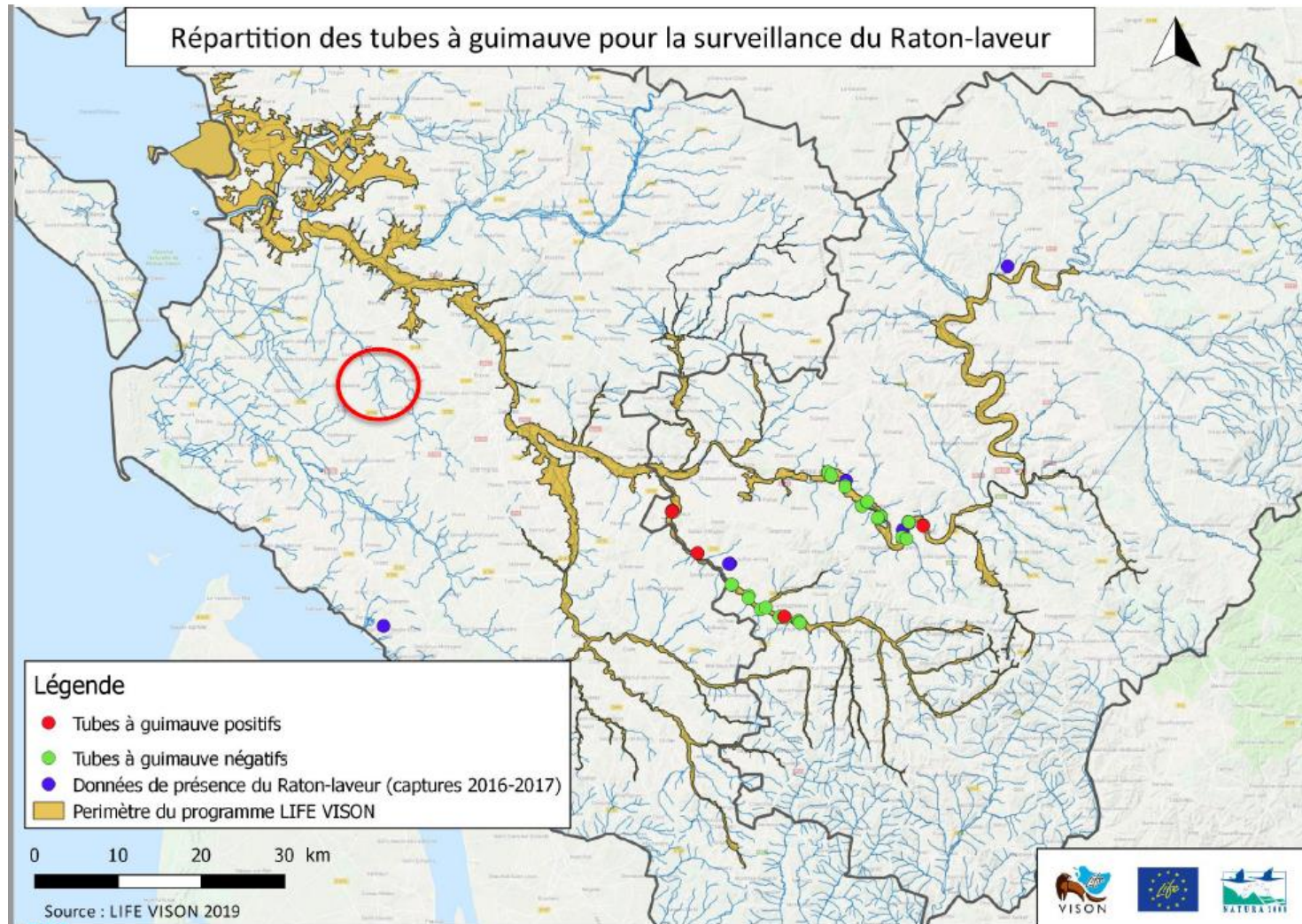
EPSG 4326, WGS 84. Données utilisées: BDD Vol SIG LPO France; données d'observation Faune Charente-Maritime (2019), LPO17 : 16 observations enregistrées dont 11 géoréférencées. Life Vison 2020, LPO France.





# Suivis environnementaux

## Surveillance du raton laveur dans le cadre du LIFE Vison

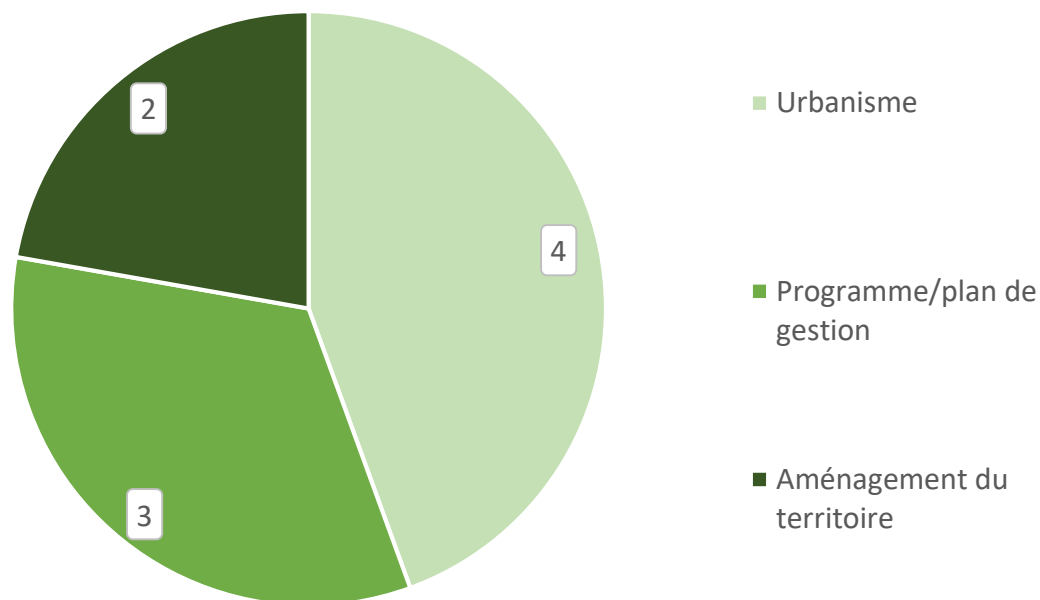




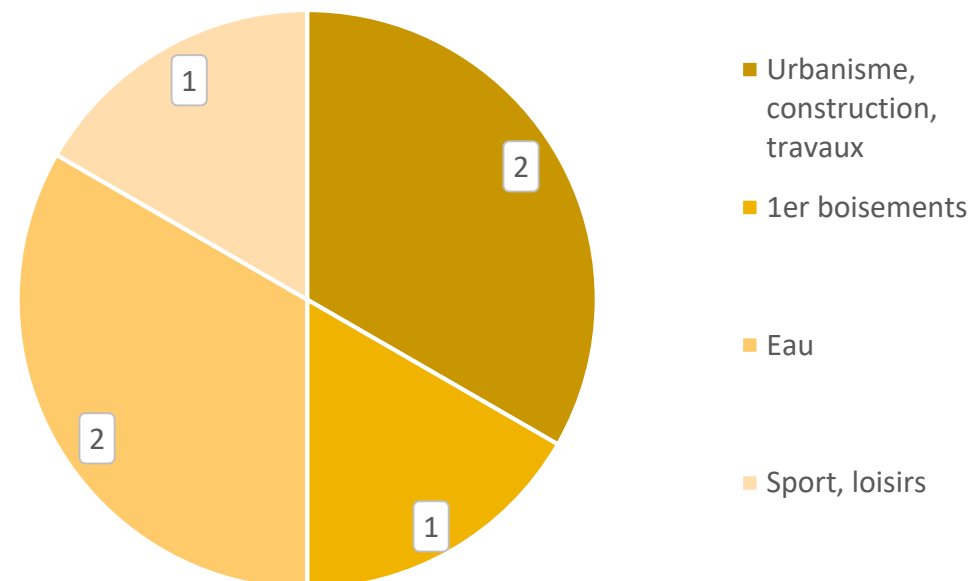
# Synthèse sur l'accompagnement des évaluations des incidences Natura 2000

La structure animatrice **aide** (transmission des formulaires EIN, élaboration de cartographies, ...) et **préconise des mesures** pour ne pas impacter les espèces et habitats d'intérêt communautaire. **AUCUN pouvoir de police**. Les **DDT(M) sont en charge de l'instruction** du dossier.

➤ 9 sollicitations pour un accompagnement/informations



➤ 6 dossiers traités par les DDT(M)



➤ 6 sollicitations/conseils sans réalisation d'évaluation d'incidences

# Programme prévisionnel pour 2020 : animation du DOCOB

Code action	Libellé action	Priorité
A1	<b>Mise en œuvre du DOCOB</b>	<b>***</b>
	Assistance administrative (animation, COPIL, suivi financier, ...)	
	Mise en œuvre des actions contractuelles (contrats, chartes Natura 2000)	
	Mise en œuvre des actions non contractuelles (animation, information, sensibilisation, participation aux autres programmes d'actions)	
	Suivis environnementaux	
	Assistance sur les évaluations d'incidences et veille locale sur les projets / programme / manifestation	
	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB (suivi des politiques publiques, suivi biologique)	
	Mise à jour du DOCOB (analyse des résultats de suivis, bilans financiers, élaboration de rapport de synthèse)	
A3	<b>Appui aux collectivités territoriale</b>	<b>***</b>
	Réunions d'information à destination des élus	
	Assistance pour la mise en œuvre de la contractualisation des actions du DOCOB (adhésion chartes, montage de contrat Natura 2000) et lors des évaluations d'incidences	
	Soutien aux collectivités lors de l'élaboration / révision des documents d'urbanisme	
	Rédaction d'articles pour les bulletins municipaux	
	Rencontre des 3 EPCI	



## Programme prévisionnel pour 2020 : gestion des milieux aquatiques et du réseau hydrographique

Code action	Libellé action	Priorité
B1	<b>Prise en compte de Natura 2000 dans la gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant</b>	<b>***</b>
	Participation aux différentes réunions sur la gestion de la ressource en eau (AAC, PPG ...)	
B2	<b>Appui technique pour la restauration fonctionnelle des cours d'eau</b>	<b>***</b>
	Appui technique pour la mise en œuvre d'actions sur les AAC, PPG Seugne	
	Participation au programme de restauration de frayères en faveur du Vison d'Europe (LIFE Vison – FDPPMA17)	
B4	<b>Gestion environnementale des cours d'eau et de la végétation des berges</b>	<b>***</b>
	Formation des équipes rivières pour sensibiliser aux enjeux Natura 2000	
	Partenariat avec le lycée St-Antoine pour l'entretien de la Soute	
	Distribution de la plaquette d'information « gestion et entretien des berges et de la ripisylve »	
B7	<b>Amélioration de la gestion des ouvrages de moulins</b>	<b>*</b>
	Participation au protocole de gestion des ouvrages	
B8	<b>Adaptation des ouvrages d'art pour réduire la mortalité du Vison d'Europe par collision routière</b>	<b>***</b>
	Contact avec les services départements de gestion des ouvrages d'art	
B9	<b>Prise en compte du Vison d'Europe dans la lutte sélective contre le Ragondin</b>	<b>***</b>
	Rencontre des Fédérations Départementales de Chasse	
	Réalisation d'une réunion d'information et de sensibilisation des piégeurs	
B10	<b>Accompagnement de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes</b>	<b>**</b>
	Rencontre officielle avec la FDGDON	
	Poursuite du suivi de l'ambroisie, sensibilisation des propriétaires, ...	
B12	<b>Maintien des habitats et de la qualité des plans d'eau favorables à la Cistude d'Europe</b>	<b>**</b>
	Sensibilisation des propriétaires de plans d'eau où est recensée la Cistude d'Europe	

# Programme prévisionnel pour 2020 : gestion des milieux agricoles

Code action	Libellé action	Priorité
C1	Maintien et gestion par la fauche et le pâturage des prairies alluviales	***
C3	Plantation et entretien des haies en secteur agricole	**
	Rencontre des propriétaires pour les sensibiliser à ces enjeux	



# Etat d'avancement des actions : gestion des habitats forestiers

Code action	Libellé action	Priorité
D2	<b>Prise en compte de Natura 2000 dans les documents forestiers et projets de « bois énergie »</b>	<b>***</b>
	Suivi des projets de plantation de peupliers (EIN 2019)	
D3	<b>Gestion environnementale des boisements alluviaux spontanés</b>	<b>***</b>
	Démarchage par le CETEF des propriétaires forestiers dans le cadre du LIFE Vison	
D3b	<b>Développement de bois sénescents au sein des boisements alluviaux</b>	<b>**</b>
D3c	<b>Entretien, création et restauration de mares forestières</b>	<b>**</b>
D4	<b>Gestion environnementale des peupleraies</b>	<b>***</b>
D5	<b>Gestion environnementale des boisements de feuillus mésophiles</b>	<b>*</b>
	Rencontre des propriétaires pour les sensibiliser à ces enjeux	

# Etat d'avancement des actions : information et communication

Code action	Libellé action	Priorité
E2	<b>Sensibilisation des propriétaires riverains de la Seugne et des agents d'entretien sur la gestion des berges et de la végétation rivulaire</b>	<b>**</b>
	Distribution de la plaquette d'information « gestion et entretien des berges et de la ripisylve »	
	Rencontre des riverains	
E3	<b>Information de la population sur les enjeux biologiques du site Natura 2000</b>	<b>***</b>
	Elaboration de kakemonos	
	Elaboration de plaquette d'information « zoom sur les espèces Natura 2000 »	
	Articles dans les bulletins communaux	
	Poursuite des réunions d'information	
Animations scolaires et grand public		
E4	<b>Information du public sur la mise en œuvre du DOCOB</b>	<b>***</b>
	Mise à jour du site internet	
	Distribution de la lettre d'information	
	Elaboration d'une plaquette d'information sur les outils Natura 2000	
	Contact de la presse locale	
E6	<b>Aide à la valorisation du patrimoine naturel de la Seugne</b>	<b>*</b>
	Participation au projet d'extension du site ENS Val de Trèfle et au projet d'élaboration du plan de gestion du site ENS de Soubran	



## Etat d'avancement des actions : suivis scientifiques et évaluation des effets du DOCOB

Code action	Libellé action	Priorité
<b>F4</b>	<b>Suivi périodique des espèces animales terrestres et semi-aquatiques d'intérêt communautaire</b>	<b>**</b>
	Elaboration et réalisation de suivis participatifs des espèces du site N2000	
	Inventaire de la Cistude d'Europe	
<b>F5</b>	<b>Caractérisation de l'aire de répartition et de l'état de conservation du Chabot et de la Lamproie de Planer</b>	<b>**</b>
	Poursuite du rapport concernant ces deux espèces piscicoles	
	Participation aux suivis piscicoles	

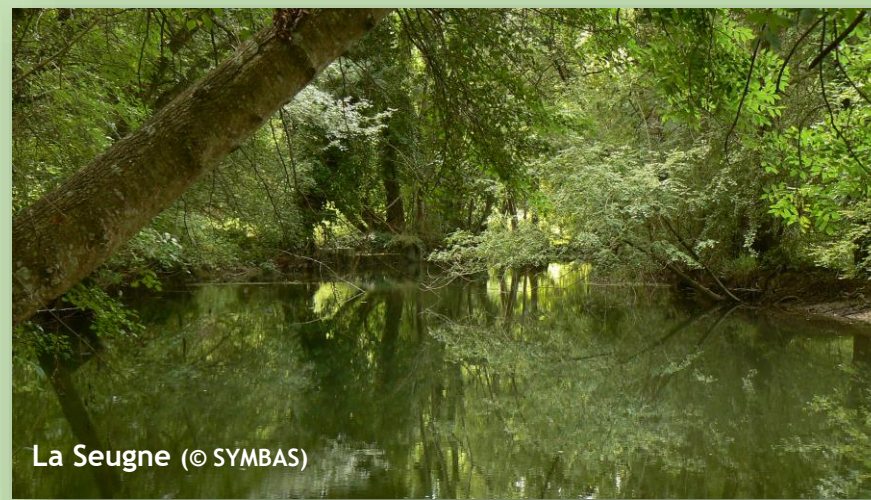
# Contact

Barbara MONNEREAU - animatrice Natura 2000

Tel : 05.16.48.40.01 / 06.45.98.03.26

Mail : [natura2000@symbas.fr](mailto:natura2000@symbas.fr)

Site web : <http://hautevalleeseugne.n2000.fr/>



Le 05/03/2020 à Saint-Germain-de-Lusignan  
Syndicat Mixte du bassin de la Seugne (SYMBAS)

